

**Les subventions régionales** P. 04



**Les subventions nationales** P. 27



**Le rapport du commissaire aux comptes**

P. **35**

# Rapport financier

2022



**Fondation**





# SOMMAIRE

## *Les subventions*

p.03

### **LES DÉLÉGATIONS RÉGIONALES**

p.04

Auvergne-Rhône-Alpes ..... p.05

Bourgogne-Franche-Comté ..... p.07

Bretagne et Normandie ..... p.09

Grand Est ..... p.11

Hauts-de-France ..... p.13

Île-de-France ..... p.15

Nouvelle Aquitaine ..... p.18

Occitanie ..... p.20

Pays de la Loire et Centre-Val de Loire ..... p.22

Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse ..... p.25

**LE SIÈGE** ..... p.27

## *Le rapport du commissaire aux comptes*

p.35

# Les subventions régionales



## Subventions Auvergne Rhône Alpes arrêtées au 31 12 22

RESSOURCES						
Dotation annuelle						229 058,67 €
Report frais de communication 2021						3 125,79 €
Frais de communication 2022						-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2021						39 549,19 €
Report hors Orientation emblématique 2021						0,00 €
Remboursement subventions au 31/12/2022						
<b>Budget total disponible 2022</b>						<b>306 282,84 €</b>
dont budget disponible Orientation emblématique						153 147,42 €
dont budget disponible hors Orientation emblématique						153 147,42 €
<b>DEPENSES</b>						
Subventions engagées au 31/12/2022 Orientation emblématique						<b>125 000,00 €</b>
Subventions engagées au 31/12/2022 hors Orientation emblématique						<b>45 000,00 €</b>
<b>Emploi net au 31/12/2022</b>						<b>170 000,00 €</b>
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>						<b>134 305,84 €</b>
dont réintégration des frais de communication non utilisés 2022						-1 377,00 €
<b>Total Habitat (orientation emblématique)</b>						
Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet
Habitat	Association Gaïa Lyon	Des lieux fertiles pour une terre solidaire	22 ARA 7662 037	Association Loi 1901	Cette association a pour objectif la lutte contre l'exclusion sociale et économique par la promotion d'un « mieux vivre ensemble » au sein des centres urbains et la lutte contre l'insécurité alimentaire.	Le projet porté par Gaïa propose un lieu de rencontre « inclusif » des populations en grande précarité, des personnes en situation de handicap, et des exclus de la société, en favorisant les échanges et le lien social de façon intergénérationnelle et transculturelle par une activité maraîchère. Au sein d'une résidence à caractère social, l'association mettra en culture un terrain et proposera ainsi une activité innovante. L'amélioration du cadre de vie de ces résidents sera le support pour engager un travail de fond autour de l'alimentation, l'agriculture, l'économie et le bien vivre en collectivité.
Habitat	Habitat et Humanisme Auvergne	Pension de Famille : Le Galoubet	22 ARA 7663 038	Association Loi 1901	L'association est l'expression du Mouvement Habitat & Humanisme au niveau local. Elle se donne pour objectif l'insion par le logement des personnes défavorisées ainsi que l'accompagnement des personnes en situation de fragilité.	Habitat et Humanisme Auvergne constitue et ouvre une pension de 25 logements (12 + 13 + 1) pour novembre 2022. Implantée dans un quartier dynamique de Clermont-Ferrand, en pleine évolution et caractérisé par une mixité sociale, la pension de famille : le Galoubet, permettra d'offrir un cadre agréable et sécurisant pour nos 25 futurs résidents.
Habitat	Le Petit Peuple du Bocage	Le Monde du Petit Peuple (tiercé de plein air)	22 ARA 7706 081	Association Loi 1901	Tiers-lieu de plein air dédié à la pédagogie par la nature, au partage, et à la convivialité, ce lieu hybride est un espace de vie sociale dédié à la permaculture. Il propose divers ateliers, des chantiers participatifs, des hébergements en habitat léger (roulotte en location), des sentiers pédagogiques (éveil à la conservation de la biodiversité), et prochainement un espace culturel.	Création et animation d'un tiers-lieu de plein air pour les habitants du territoire nommé Le Monde du Petit Peuple. Dédié à la pédagogie par la nature, au partage, et à la convivialité, ce lieu hybride est un espace de vie sociale dédié à la permaculture. Il propose divers ateliers, des chantiers participatifs, des hébergements en habitat léger (roulotte en location), des sentiers pédagogiques (éveil à la conservation de la biodiversité), et prochainement un espace culturel.
Habitat	Compagnons Bâtisseurs Rhône-Alpes (CBRA)	Atelier de Quartier Echirilles Ouest	22 ARA 7708 083	Association Loi 1901	Elle est structurée autour de deux objectifs, la lutte contre le mal logement et renforcement de la capacité à agir au travers d'actions d'Auto-Réhabilitation Accompagnée.	Les Compagnons Bâtisseurs Rhône-Alpes et Solidarité Emploi Echirilles Ouest, s'associent dans le cadre de Territoire Zéro Chômage de Longue Durée (TZCD) pour proposer un Atelier de Quartier d'un nouveau genre. Au travers d'ateliers d'Auto-Réhabilitation Accompagnée (ARA) de logements locatifs, habitants et salariés en retour vers l'emploi acquièrent de nouvelles compétences avec les Compagnons Bâtisseurs ; Gagnant pour la qualité de vie dans le logement, gagnant pour l'emploi des personnes très fragiles !
Habitat	Les Foyers Mater	Approprie-Toit	22 ARA 7747 122	Association Loi 1901	L'association a pour objectif, la protection, l'accompagnement et la réinsertion dans la grande fragilité sociale, qu'elles soient placées administrativement ou judiciairement. Elle est reconnue d'utilité publique.	les Jeunes MNA (Mineurs Non Accompagnés) sortants de la protection de l'enfance présentent des risques de fragilité accusés. C'est un public particulièrement vulnérable et susceptible de rencontrer d'impostantes difficultés en termes d'accès au logement (isolement relationnel, faiblesse de leurs revenus, tirre de séjour difficile à obtenir permettant de bénéficier des APL, inconnaissance des démarches administratives, Accès aux logements privés extrêmement difficile). A travers ce projet, notre objectif est d'accompagner ces jeunes (MNA) devenus majeurs avec ou sans contrat jeunes majeurs) dans la recherche de logements et/ou d'assurer un logement aux plus fragiles, pour éviter qu'ils connaissent des épisodes de rue.
						<b>25 000 €</b>
						<b>25 000 €</b>
						<b>25 000 €</b>
						<b>25 000 €</b>
						<b>125 000 €</b>

## Subventions Auvergne Rhône Alpes arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orienteation emblematique	Catégories orientation emblematique	Montant total accordé
Santé	Les Petites Cantines Grenoble	Lancement de l'activité Les Petites Cantines Grenoble	22 ARA 7640 015	Association Loi 1901	Créer et animer des activités autour du repas au service des relations de proximité, dans le but de lutter contre les phénomènes d'isolement et d'anonymat.	Les Petites Cantines, c'est un réseau non lucratif de cantines de quartier, où les convives s'accueillent et se rencontrent au travers de repas durables, participatifs et à prix libre, pour tisser des relations de qualité et contribuer à la construction d'une société fondée sur la confiance. Il s'appuie sur l'entrainé et l'intelligence collective. L'objectif du projet est de créer une petite cantine dans le centre-ville de Grenoble qui ouvrira au printemps 2022 (Avril ou Mai).			20 000 €
Santé	Clubhouse Lyon	Développement et aménagement du lieu d'entrainé Clubhouse Lyon en vue de doubler la capacité des personnes accueillies (changement d'échelle)	22 ARA 7746 121	Association Loi 1901	Lieu d'accueil de jour, non médicalisé, basé sur la cogestion (tire ensemble) entre membres (bénéficiaires) et salariés statif. Le but est de remettre en action au travers d'activités qui permettent de renouer confiance en soi et d'avancer pas à pas dans la reconstruction de son projet de vie.				25 000 €
<b>Total Santé (hors orientation emblematique)</b>									<b>45 000 €</b>
<b>Total général</b>									<b>170 000 €</b>

## Subventions Bourgogne Franche Comté arrêtées au 31 12 22

RESSOURCES							
Dotation annuelle		Report frais de communication 2022		Report frais de communication 2022		Report frais de communication 2021	
Report Orientation emblématique 2021		-5 000,00 €		Report Orientation emblématique 2021		5 649,76 €	
Report Orientation emblématique 2022		5 649,76 €		Report Orientation emblématique 2022		0,00 €	
Remboursement subvention au 31/12/2022		80 871,11 €		80 871,11 €		40 435,55 €	
<b>Budget total disponible 2022</b>		<b>dont budget disponible Orientation emblématique</b>		<b>dont budget disponible hors Orientation emblématique</b>		<b>40 435,55 €</b>	
<b>DEPENSES</b>							
Subventions engagées au 31/12/2022 Orientation emblématique		36 000,00 €		Subventions engagées au 31/12/2022 hors Orientation emblématique		42 935,55 €	
<b>Empli net au 31/12/2022</b>		<b>78 935,55 €</b>					
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>		<b>dont réintégration des frais de communication non utilisés 2022</b>		<b>4 435,56 €</b>		<b>2 500,00 €</b>	
Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique
Habitat	Association Contente et vous	Contente et vous	22 BFC 7665 040	Association Loi 1901	Épicerie associative et activité sociale pour la population locale.	Création épicerie associative, service de proximité, livraison et animation pour la population du village de Chalmoux 71.	Axe 3 : Vivre ensemble - habitat et cadre de vie
Habitat	Mission Locale du Charolais	Plateforme Logement Millage	22 BFC 7702 077	Association Loi 1901	Accompagnement des jeunes de moins de 25 ans révolus dans l'emploi, la formation, l'habitat, le transport, la santé, la vie sociale.	La Mission Locale souhaite porter une plateforme logement dont le but serait de renseigner et d'accompagner les jeunes vers l'accès à un premier logement à moindre frais pour les primo-acquiseurs à tempérance et à l'habitat pour les moins attractifs.	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie
Habitat	ADEF0	Tiny House du Service Mâchureau	22 BFC 7701 076	Association Loi 1901	Accueil et hébergement d'urgence – toutes populations – soutien à la parentalité – accompagnement social global – accès au logement et maintien dans le logement.	Il s'agit de constituer des « Tiny house » de la rue à l'hébergement sur Dijon et ses alentours. Ce besoin a été mis en lumière par le SIAO-15-21 pour environ 35 personnes dites « Grandes précaries » connues par l'ensemble des travailleurs sociaux mais ne roulant pas ou ne pouvant pas compter avec d'autres. Les Tiny destinées au Service Mâchureau seront réalisées conjointement par les usagers d'ADEF0, d'Entraînus et un architecte bénévole pour construire un nouveau projet de vie avec les personnes qui vont les habiter.	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie
Habitat	Groupement des Bailleurs Sociaux du Doubs (GBSD)	Ressourcerie éphémère et mobile	22 BFC 7745 120	Association Loi 1901	Le GBSD constitue un lieu d'échanges, d'informations, d'expériences entre ses membres et de représentation de ces derniers. Il conduit également des missions et des études non lucratives liées aux questions de l'habitat.	Mise en œuvre sur un secteur du quartier de Planoise, à Besançon, la ressource éphémère et mobile reposera sur 2 piliers principaux : - la collecte d'objets en apport volontaire et à domicile, qui seront triés et valorisés, - la mise en œuvre d'ateliers pédagogiques en faveur de l'antibesoin, du réemploi, ... Cette initiative doit permettre de diminuer les dépôts sauvages et sensibiliser au changement des pratiques pour améliorer le cadre de vie tout en créant du lien social pour les habitants du quartier.	Axe 3 : Vivre ensemble - habitat et cadre de vie
<b>Total Habitat (orientation emblématique)</b>						<b>36 000 €</b>	

## Subventions Bourgogne Franche Comté arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientations emblématiques	Catégories d'orientation emblematique	Montant total accordé
Mobilité Association Club Mob	Création d'un garage pédagogique solidaire	22 BFC 7664 039	Association Loi 1901	Plateforme mobilité "Mise à disposition de véhicules (2 roues et voitures) pour des personnes en insertion professionnelle".			Axe 2 : Mobilités solidaires	Garages solidaires	8 000 €
Mobilité Association Pôle Unique St Laurent (PUSL)	Création d'une plateforme mobilités > PUSL MOBILITES	22 BFC 7709 084	Association Loi 1901	Œuvrer au développement du quartier St Laurent pour plus de cohésion sociale, soutien et mutualisation des initiatives économiques, sociale et solidaire, pouvoir porter des projets innovants.			Axe 2 : Mobilités solidaires	Plateformes de mobilité	6 000 €
Mobilité Omnisports Sensation	Handis et valides sonnez des sentiers battus !	22 BFCC 7744 119	Association Loi 1901	Activités multisports handisport..			Axe 2 : Mobilités solidaires	Aide aux déplacements pour les personnes en situation de handicap	8 935,55 €
<b>Total Mobilité (hors orientation emblématique)</b>									<b>22 936 €</b>
Santé Les Petites Cantines Mâcon	Ouverture d'une Petite Cantine	22 BFC 7667 042	Association Loi 1901	Cantine de quartier où les convives s'accueillent et se rencontrent au travers de repas durables, participatifs et à prix libre, pour tisser des relations de qualité.					6 000 €
Santé Voyage en Images - Un walking-trip en EHPAD	Un walking-trip en EHPAD	22 BFC 7710 085	Association Loi 1901	Encourager la mise en place du dispositif facilitant la marche et prévenant des risques de perte d'autonomie en établissement médico-social, principalement à la résidence du Montbayard.					8 000 €
Santé Association Le soleil brille pour tout le monde (LSBTM)	Lu "Un gymnase interactif pour tous les publics"	22 BFC 7666 041	Association Loi 1901	Proposer, encadrer et animer des activités sportives et culturelles pour des personnes handicapées mentales.					6 000 €
<b>Total Santé (hors orientation emblématique)</b>									<b>20 000 €</b>
<b>Total général</b>									<b>78 936 €</b>

## Subventions Bretagne et Normandie arrêtées au 31 12 22

RESSOURCES			
Dotation annuelle			
Report frais de communication 2021		153 607,12 €	
Report frais de communication 2022		4 883,79 €	
Report Orientation emblématique 2021		-5 000,00 €	
Report hors Orientation emblématique 2021		5 671,38 €	
Remboursement subventions au 31/12/2022		5 671,38 €	0,00 €
<b>Budget total disponible 2022</b>		<b>164 833,87 €</b>	
<b>dont budget disponible Orientation emblématique</b>		<b>82 416,99 €</b>	
<b>dont budget disponible hors Orientation emblématique</b>		<b>82 416,99 €</b>	
<b>Emploi net au 31/12/2022</b>		<b>49 633,87 €</b>	
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>		<b>5 000,00 €</b>	
<b>Subventions engagées au 31/12/2022 Orientation emblématique</b>		<b>65 700,00 €</b>	
Subventions engagées au 31/12/2022 hors Orientation emblématique		54 500,00 €	
<b>Empli net au 31/12/2022</b>		<b>120 200,00 €</b>	
<b>Solde disponible des frais de communication non utilisés 2022</b>		<b>49 633,87 €</b>	
<b>Total Habitat (orientation emblématique)</b>		<b>65 700 €</b>	

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Habitat et Humanisme Seine-Maritime (H & H 76)	Aménagement de la Pension de Famille Sainte Claire de DARNET / NL	22 BN 7642 017	Association Loi 1901	Insertion par le logement et l'accompagnement des personnes défavorisées en situation de fragilité.			Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	
Habitat	Familles Solidaires Bretagne	Habiter avec et comme les autres malgré la vulnérabilité	22 BN 7646 021	Association Loi 1901	Porteur de projets et gestion d'habitats inclusifs à destination de personnes en perte d'autonomie.			Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	
Habitat	SOLITHA Territoires en Normandie	Mise en œuvre d'un Truck SOLITHA	22 BN 7670 045	Association Loi 1901	Premier opérateur de l'habitat en Normandie. Accompagnement de particuliers dans leur projet d'amélioration du logement : adaptation, rénovation énergétique, soneté d'habitat dégradé et développement d'une offre locative sociale.			Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	
Habitat	Association Hameaux Légers	L'atelier Mobile des Hameaux Légers	22 BN 7756 131	Association Loi 1901	Faciliter le développement de projets d'habitat participatif sous forme d'éco-hameaux réversibles et accessibles financièrement, en partenariat avec les territoires qui les accueillent.			Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	
Habitat	Les Petites Cantines Bruz	Ouvrir une Petite Cantine à Bruz (35)	22 BN 7758 133	Association Loi 1901	Créer et animer des activités autour du repas au service des relations de proximité, dans le but de lutter contre l'isolement et l'anonymat.			Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	
Habitat	Assistance à Maîtrise d'Usage (AMI)	Assistance à Maîtrise d'Usage (AMI)	22 BN 7759 134	Association Loi 1901	Rechercher des personnes intéressées pour contribuer à la création d'un habitat participatif social intergénérationnel avec le projet d'y vivre. Coordonner ce groupe et participer à la conception du lieu			Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	
									<b>Total Habitat (orientation emblématique)</b>
									<b>65 700 €</b>

## Subventions Bretagne et Normandie arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientations emblématiques	Montant total accordé
Mobilité Maison des Actions Sociales et Culturelles (MASC)	Solidaribus	22 BN 7647 022	Association Loi 1901	La MASC porte un centre social et 3 chantiers d'insertion.	Solidaribus est un transport solidaire qui permet à des personnes sans mobilité de se rendre à des services de proximité (courses...) et/ou à des rendez-vous médicaux ponctuels. (Pôle Emploi,...) étrou à des rendez-vous médicaux ponctuels et/ou aux ateliers proposés par le centre social. Les transports sont faits par des bénévoles du centre social.	Axe 2 : Mobilités solidaires	Transport utilité sociale	15 000 €
Mobilité Havre de Vers	Laboratoire HdV	22 BN 7668 043	Association Loi 1901	Revaloriser les biodéchets urbains par transformation ou lombricompostage. Sensibiliser à la permaculture urbaine et à la valorisation des déchets organiques.	Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Livraisons / circuits courts	5 000 €	
Mobilité NORM/HANDY MOBI	Favoriser la mobilité douce pour le loisir à vélo des personnes en situation de handicap.	22 BN 7757 132	Association Loi 1901	Favoriser le déplacement et les loisirs à vélo des personnes en situation de handicap.	Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités durables et autonomie des personnes	7 500 €	
Mobilité AcSoM'Mur – Activités Solidarité Ménimur	Faites du vélo à Ménimur	22 BN 7761 136	Association Loi 1901	Proposer à toutes personnes durablement privées d'emploi, un emploi en contact à durée indéterminée à temps choisi dans la cadre de l'expérimentation "Territoire Zéro à l'heure de longue durée".	AcSomur, créé dans le cadre de l'expérimentation Territoire Zéro Chômage de longue durée, embauche des personnes éloignées de l'emploi du territoire de Ménimur, en CDI à temps choisi et propose de produits et services utiles au territoire et à ses habitants. L'une des activités est la réparation de vélos en dans ce cadre, des ateliers seront proposés aux habitants pour favoriser la mobilité douce.	Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités actives	5 000 €
Mobilité Association Normande pour le Logement et l'Accueil des Jeunes Travailleurs (ANLAJT)	Collecter réparer rouler	22 BN 7762 137	Association Loi 1901	Le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) est un Etablissement Médico-social qui accompagne des jeunes âgés entre 16 et 30 ans.	Le vélo fait partie des modes de transport préférés des jeunes. C'est le moyen le plus rapide en ville et la solution la plus économique. Les jeunes du FJT ont conscience mais utilisent des vélos en mauvais état, mal équipés qui peuvent présenter un risque. Notre projet consiste à récupérer des vélos oubliés, créer un atelier d'auto-reparation pour les remettre en état, développer une valise-école pour permettre aux jeunes d'apprendre et enfin organiser un service de location pour faciliter leur mobilité.	Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités actives	5 000 €
<b>Total Mobilité (hors orientation emblématique)</b>								<b>37 500 €</b>
Sané Repas Part'âges	Repas Part'âges essaimage dans l'Eure	22 BN 7669 044	Association Loi 1901	Organisation d'ateliers rassemblant des personnes agées isolées autour de la préparation de repas équilibrés et conviviaux, afin de lutter contre l'isolement de ceux-ci et les risques de dénutrition.	Repas Part'âges, c'est réunir des Aînés isolés afin de les sensibiliser et leur permettre de pratiquer 2 clés essentielles du bien-être: les liens sociaux et l'alimentation équilibrée/maitrise. Nos conférences et ateliers ont fait leurs preuves en Seine Maritime ainsi que dans le nord-est de l'Eure. Nous souhaitons essaimer notre activité dans le sud-ouest de l'Eure en s'appuyant sur un animateur/trice d'ateliers au profil jeune permettant de développer l'aspect intergénérationnel à notre impact social.			12 000 €
Sané Lanester Canoë Kayak Club	Pagée Santé	22 BN 7760 135	Association Loi 1901	Pratique du canoë-kayak	Activité Sport Santé au sein d'un club de canoë-kayak. L'activité consiste à proposer aux bénéficiaires des sorties en canoë collectif (canobus 15 places) ainsi que des séances de remise en forme en salle pour les femmes atteintes du cancer du sein.			5 000 €
<b>Total Sané (hors orientation emblématique)</b>								<b>17 000 €</b>
<b>Total général</b>								<b>120 200 €</b>

## Subventions Grand Est arrêtées au 31/12/22

RESSOURCES							
DEPENSES							
Donation annuelle		149 371,14 €		936,00 €		-5 000,00 €	
Report frais de communication 2022		16 155,56 €		16 155,56 €		0,00 €	
Report Orientation emblématique 2021		16 155,56 €		16 155,56 €		0,00 €	
Remboursement subventions au 31/12/2022		88 809,13 €		88 809,13 €		88 809,13 €	
<b>Budget total disponible 2022</b>		<b>177 618,26 €</b>		<b>Orientations emblématique</b>		<b>Subventions engagées au 31/12/2022 hors Orientation emblématique</b>	
dont budget disponible		155 000,00 €		d'orientation emblématique		Subventions engagées au 31/12/2022 hors Orientation emblématique	
dont budget disponible		27 618,26 €		Solde disponible au 31/12/2022		d'orientation emblématique non utilisées 2022	
dont réintégration des frais de communication non utilisés		5 000,00 €		Montant total accordé		<b>Total Habitat (orientation emblématique)</b>	
Thématique		Structures aidées		Objet		Catégories orientation emblématique	
Nom du programme		N° dossier		Activité		Axes orientation emblématique	
Forme juridique		Orientatio n emblématique		Montant total accordé			
Habitat		Familles Solidaires Meurthe et Moselle		Par le soutien à la création de Familles Solidaires en Meurthe et Moselle, permettre l'émergence d'innombrables solidarités, sur la métropole de Nancy, en ayant habitats inclusifs pour personnes handicapées et personnes âgées, en perte d'autonomie, habitats ordinaires en accession à la propriété, et espaces communs (salle collective, locaux professionnels).		Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	
Habitat		Accueil des Jeunes		L'association Accueil des Jeunes assure une action éducative et ou un accompagnement aux jeunes en priorité de 18 à 20 ans, et aussi longtemps qu'ils peuvent bénéficier des mesures concernant l'emploi et la formation, elle procure notamment un hébergement de qualité, une restauration des activités culturelles et de loisirs.		Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	
Habitat		Si Toit Lien		Participer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes dans leur logement en luttant contre le mal logement et en proposant un accompagnement aux droits liés à l'habitat.		Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	
Habitat		Caracol en Grand Est		L'association Caracol porte des colocations solidaires entre personnes locales et étrangères, en mobilisant des lieux ayant travaux ou démolition. Elle a mis depuis septembre 2021 un projet pilote à Strasbourg, qui permet d'accueillir 35 personnes dans une résidence HLM en quartier périphérique de la ville. Nous sollicitons le concours de la Fondation pour recruter un.e responsable d'antenne, en vue d'ouvrir de nouvelles colocations dans le Grand Est.		Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	
Habitat		Un Jardin aux Coteaux (88-Mulhouse)		Le Moulin Nature est un Centre d'initiation à la Nature et à l'Environnement ayant pour vocation de contribuer à l'éducation des citoyens consciens et responsables à l'égard de l'environnement.		Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	
Habitat		Le Moulin Nature		Le Moulin Nature est un jardin partagé, le Moulin Nature a su gagner la confiance des acteurs du territoire et des habitants. Aujourd'hui il souhaite renforcer ce lien avec les habitants et faire de ce jardin un lieu de rencontres où les habitants pourront développer leur autonomie et leur pouvoir d'agir.		Agriculture urbaine	
						10 000 €	
						<b>75 000 €</b>	

## Subventions Grand Est arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Finance Solidaire	Association Le Filon	Lancement du Filon, un incubateur et une fabrique ESS !	22 GE 7672 047	Association Loi 1901	La détection des besoins du territoire et l'animation du territoire pour créer des projets avec la Fabrique à initiatives L'accompagnement et le suivi de porteurs de projets avec l'incubateur du Filon.	Le Filon est une association qui fait naître et accompagne des projets de l'Économie Sociale et Sociale (ESS) avec 2 pôles : - La Fabrique à initiatives (FAI) : émergence projets à partir des besoins du territoire en collaboration avec des acteurs locaux - L'Incubateur : accompagnement des porteurs et de leur projet dans toute la Moselle.			20 000 €
Finance Solidaire	Pôle AutoBio de l'ESS	Fabrique à projets de l'Aube	22 GE 7705 080	Association Loi 1901	Promotion et développement de l'ESS sur le territoire du pôle accompagnement et représentation des acteurs / actrices locaux de l'ESS adhérents au pôle.	La Fabrique à Projets de l'Aube est un générateur de projets qui permet de faire émerger des activités d'utilité sociale en impulsant une dynamique de coopération entre tous les acteurs du territoire. La Fabrique à nettement identifié le besoin de favoriser la solidarité et l'échange intergénérationnel ; en 2022 et 2023, elle travaillera notamment sur un projet d'habitat intergénérationnel sur le territoire autoBio.			15 000 €
<b>Total Finance Solidaire (hors orientation emblématique)</b>									
Santé	SOLIdarité des producteurs Agricoles et des filières Alimentaire (SOLAAL) Grand Est	Lutter contre la précarité alimentaire en renforçant les dons de produits agricoles frais	22 GE 7626 001	Association Loi 1901	Faciliter les dons entre les filières agricole et alimentaire et les associations d'aide alimentaire afin d'améliorer leur approvisionnement en produits frais.	L'antenne SOLAAL Grand Est a pour objectif de faciliter les dons entre les producteurs agricoles et les associations d'aide alimentaire de la région. Elle intervient gratuitement auprès des producteurs et précarisés intervenants. L'association permet de lutter contre la précarité alimentaire en distribuant des produits frais aux antennes locales des associations d'aide alimentaire nationales et habitées, et de lutter contre le gasillage alimentaire.			15 000 €
Santé	ADAPPEI Papillons Blancs d'Alsace (APBA)	Favoriser l'autodétermination des personnes accompagnées	22 GE 7632 007	Association Loi 1901	APBA est une association parentale gestionnaire car l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental.	Convincente de la nécessité d'accompagner les personnes en situation de handicap vers l'autodétermination pour leur permettre d'être pleinement actives de leur vie dans tous les domaines (santé, logement, activités, vie affective et sexuelle...), l'Adapei Papillons Blancs d'Alsace (APBA) a élaboré une charte de l'autodétermination (en annexe) et souhaite déployer un programme complet de formation et d'accompagnement des professionnels de terrain mais aussi des personnes accompagnées et de leurs aidants.			15 000 €
Santé	Lana France	Expérimentation d'animation et de gouvernance territoriale de Silver Geek	22 GE 7704 079	Association Loi 1901	Organisation d'événements grand public autour du jeu vidéo en Lorraine.	Membre du Collectif Silver Geek Grand Est, LANa France souhaite expérimenter la création d'une fonction d'animation et gouvernance territoriale du projet afin de répondre à des problématiques d'âge géographique avec la tête de réseau (Polièvre), ainsi qu'une meilleure connaissance des acteurs locaux et une plus haute disponibilité. Cette initiative fait suite aux actions menées depuis un an avec Le Filon dans le cadre de PIN'S sur la nouvelle stratégie de changement d'échelle de Silver Geek.			15 000 €
<b>Total Santé (hors orientation emblématique)</b>									
<b>Total</b>								<b>Total général</b>	<b>155 000 €</b>
<b>Total Santé (hors orientation emblématique)</b>									
<b>Total</b>									

## Subventions Hauts de France arrêtées au 31/12/22

RESSOURCES		
Dotation annuelle		164 692,98 €
Frais de communication 2021		5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2021		-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2021		5 005,35 €
Remboursement subventions au 31/12/2022		0,00 €
<b>Budget total disponible 2022</b>		<b>174 704,88 €</b>
donc budget disponible Orientation emblématique		87 352,34 €
donc budget disponible hors Orientation emblématique		87 352,34 €
<b>Emploi net au 31/12/2022</b>		<b>175 500,00 €</b>
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>		<b>4 204,88 €</b>
donc réintroduction des frais de communication non utilisés 2022		5 000,00 €

### DEPENSES

Subventions engagées au 31/12/2022 Orientation emblématique	87 000,00 €
Subventions engagées au 31/12/2022 hors Orientation emblématique	88 500,00 €
<b>Emploi net au 31/12/2022</b>	<b>175 500,00 €</b>
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>	<b>4 204,88 €</b>
donc réintroduction des frais de communication non utilisés 2022	5 000,00 €

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Groupement Économique et Solidaire MIRAD (mouvement inter associatif pour la recherche et l'innovation des acteurs du domicile)	HAPI Ferme Rouzé (Habitat Accompagné Partagé et intégré de la Ferme Rouzé)	22 HF 7676 051	Association Loi 1901	Inclusion sociale des publics fragiles ou vulnérables.	HAPI est un programme d'habitat inclusif, d'un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale. Il est destiné aux personnes jeunes et aux personnes âgées et/ou en situation de handicap qui font le choix, à titre de résidence principale, d'un mode d'habitation regroupé, entre elles ou avec d'autres personnes. Les habitants disposent de leur logement privatif et peuvent partager des espaces de vie commune et des services avec les autres habitants (pour la mise en œuvre d'un projet de vie sociale et partagée) et éventuellement les services d'accompagnement social, médico-social.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	20 000 €
Habitat	4AJ Tremplin pour les jeunes	Escape Game du Logement	22 HF 7677 052	Association Loi 1901	Hébergement, insertion sociale et accompagnement vers le logement de jeunes de 16 à 30 ans.	Animation collective ludique abordant l'ensemble des démarches à effectuer pour l'accès à son premier logement. Les partenaires sont sollicités pour aborder leur thème spécifique, ensuite les jeunes par groupe sont « enfermés » dans une maison où ils doivent réaliser un ensemble de preuves pédagogiques pour obtenir les clés du logement et leur sortir.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	12 000 €
Habitat	Association Saint-Camille	Cœur de vie en Cœur de ville	22 HF 7742 117	Association Loi 1901	Hébergement et accompagnement de personnes âgées dépendantes.	L'EHPAD de demain, c'est aujourd'hui à Saint-Camille. Offrir de la vie et du partage pour la transformation de son EHPAD en un village intergénérationnel tel est le but de l'association. Petits et grands vivront ensemble au travers d'une partie de la création d'une micro-crèche et d'un beginnage et d'autre part, de la restauration de l'EHPAD en un vrai village. La place du village, sa mairie, son dispensaire et ses maisonnées.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement inclusif et autonomie Âge / Handicap	15 000 €
Habitat	Association des Asperger du Nord Pas-de-Calais (ASS DES AS)	La Cité Anatole : un habitat accompagné, partagé et inséré dans la vie locale à Anzin (Valenciennes) pour des personnes autistes.	22 HF 7763 138	Association Loi 1901	L'association a pour objectif de faciliter la vie des personnes Asperger et autistes apparentées et de leur entourage dans le Nord Pas-de-Calais.	Le projet consiste à créer des logements en « autonomie accompagnée » pleinement intégrés dans la vie de la Cité, sous la forme d'un habitat inclusif avec 14 logements dédiés à des personnes autistes, et 2 logements dédiés à des étudiants en travail social. La résidence, appelée « La Cité Anatole », se trouve à Anzin et comprend 16 studios avec des espaces de vie communs. Des accompagnements seront proposés et adaptés aux besoins individuels de chaque habitant.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	20 000 €
Habitat	Association Toit à Moi Nord de France	Développement de la nouvelle antenne Toit à moi Nord de France	22 HF 7765 140	Association Loi 1901	Loger et réinsérer des personnes en situation de misère sociale.	Toit à Moi poursuit son développement avec toujours la volonté d'impliquer un véritable changement à échelle de son action. C'est pourquoi l'association a lancé une antenne sur le territoire du Nord de la France, territoire où les besoins frappe aux sans-abris sont nombreux, mais aussi, territoire où les énergies sont multiples et les soutiens possibles nombreux. Le projet est donc le développement de cette nouvelle antenne Nord de France pour loger, accompagner, tisser des liens pour des sans abri.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	20 000 €
<b>Total Habitat (orientation emblématique)</b>									<b>87 000 €</b>

## Subventions Hauts de France arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientations emblématiques	Montant total accordé
Mobilité	ACCESS AUTO 62	ACCESS PROXI	22 HF 7655 028	Association Loi 1901	Offres = entretien & réparation mécanique location de vélo assistance électrique, location de voitures, vente de voitures, atelier de prévention.	Un nouveau concept proposant une activité unique de réparation Proxi, un camion atelier itinérant équipée proposant une offre mécanique et une offre de prévention aux populations éloignées en ruralité. Ce concept est d'aller à la rencontre des personnes éloignées du garage solidaire et ainsi, d'enlargir une dynamique de territoire au-delà de 25 km visant à optimiser des services essentiels à la mobilité inclusive.	Axe 1 - Mobilité inverse et relocalisation des services	12 000 €
Mobilité	Maison du Vélo de Valenciennes	Pignon sur rue	22 HF 7675 050	Association Loi 1901	Promotion de l'usage du vélo par la fourniture et la vente de services (locations, livraisons,...) et de matériel dans le cadre d'activités favorisant la mobilité douce, l'insertion professionnelle, la valorisation des déchets et le développement du territoire.	La MVDV2 souhaite ancrer sur le territoire, l'activité de ramassage de biodéchets chez les commerçants ainsi que la livraison au dernier km en milieu urbain. Pour ce faire, la MVDV2 doit nécessairement se doter d'une flotte de vélos électriques, qui lui permettra de répondre à des besoins du territoire en matière de respect de l'environnement, de maintien du lien social, de mobilité douce et la création d'un réseau de partenaires (de soutien économique, logistique et technique). Enfin, ce service sera assuré par un public éloigné de l'emploi au travers la	Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	9 000 €
Mobilité	Association Profession Sport et Loisirs (APSL) 80	Mobilibus sport santé	22 HF 7764 139	Association Loi 1901	La présente association a pour but de développer les activités physiques. Des activités multisports pour tout type d'âge allant de 6 ans à 99 ans.	Le Mobilibus sport santé est un véhicule spécialement aménagé en salle de sport, dans lequel 8 personnes peuvent pratiquer une activité physique. Les objectifs sont de promouvoir l'activité physique adaptée, rendre accessible la pratique d'activité physique, encadrer, suivre, orienter et accompagner les pratiquants et apporter une dynamique locale sport santé.	Axe 1 - Mobilité inverse et relocalisation des services	10 000 €
<b>Total Mobilité (hors orientation emblématique)</b>								<b>31 000 €</b>
Santé	Centre National de Ressources et de Résilience (CNR)	PRS (Parcours Repérer les Séquelles psychotraumatiques et orienter les personnes à l'épreuve de psychotraumatisme)	22 HF 7654 029	Groupement d'intérêt public	Approfondir et diffuser les connaissances sur les troubles psychiques post-traumatiques et les parcours de reconstruction.	Le programme ambitionne d'utiliser la formation comme levier pour réduire la perte de chance d'accéder à une prise en charge adaptée. L'objectif est de dépasser le simple transmission de connaissances pour développer une véritable compétence en matière de repérage des difficultés post-traumatiques et d'orientation des personnes à l'épreuve de psychotraumatismes. Le public cible recouvre tout individu qui, par son métier ou ses liens, est susceptible de croiser le chemin d'une personne à l'épreuve de psychotraumatismes et de lui apporter, à cette occasion, une aide en matière d'orientation.		12 500 €
Santé	Maine d'Esquelbecq	EsquelBouge	22 HF 7655 030	Administration locale	La mairie est une collectivité territoriale qui a pour mission de satisfaire les besoins quotidiens de la population. Ses attributions sont multiples : état-civil, urbanisme et logement, écoles et équipements, activités culturelles, santé et aide sociale, police.	Le projet consiste en l'aménagement d'un parcours santé intergénérationnel à proximité des beginnages, de l'EHPAD et social entre générations, de prévenir la perte d'autonomie et favoriser le vieillissement actif.		10 000 €
Santé	Association APINESS	QuantHealth	22 HF 7741 116	Association Loi 1901	Développement, formation, promotion et conseil en santé et santé numérique.	QuantHealth est le compagnon numérique de poche qui aide le patient diabétique de type 2 à faire évoluer ses habitudes de vie. Il lui facilite au quotidien le suivi de sa maladie et l'invite à être acteur de sa santé en créant de la motivation et de l'engagement à travers notamment de la gamification, des challenges et des récompenses. Il se positionne comme l'outil complémentaire aux programmes d'éducation thérapeutique en assurant leur continuité et leur complémentarité au domicile du patient.		15 000 €
Santé	Association SOLFA Solidarité Femmes Accueil	Création du 1er établissement Français spécialisé dans la prise en charge de jeunes filles ayant vécu un parcours de prostitution	22 HF 7743 118	Association Loi 1901	Depuis 1947, SOLFA est résolument engagé aux côtés des femmes, notamment les femmes traversant des difficultés en lien avec l'insécurité sociale, les violences faites aux femmes, la précarité, la parentalité et la prostitution des mineures.	Création de 15 chambres au sein de la Brasserie Caty de Wambrechies, pour la prise en charge de mineures victimes de prostitution, et en situation de précarité. Notre objectif : Accompagner le processus d'éloignement et de capture du contexte prostitué/ponné par un programme d'hébergement et d'accompagnement individuel et collectif d'une durée de 6 mois minimum, insistant une réappropriation de soi et de ses capacités de projection au sein d'un environnement rassurant.		20 000 €
<b>Total Santé (hors orientation emblématique)</b>								<b>57 500 €</b>
<b>Total général</b>								<b>175 500 €</b>

## Subventions Ile-de-France arrêtées au 31/12/22

RESSOURCES	
Dotation annuelle	360 856,48 €
Report frais de communication 2021	5 000,00 €
Frais de communication 2022	-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2021	9 692,34 €
Report hors Orientation emblématique 2021	0,00 €
Remboursement subventions au 31/12/2022	380 241,16 €
<b>Budget total disponible 2022</b>	<b>190 120,58 €</b>
dont budget disponible Orientation emblématique	
dont budget disponible hors Orientation emblématique	

DEFENSES	
Subventions engagées au 31/12/2022 Orientation emblématique	155 000,00 €
Subventions engagées au 31/12/2022 hors Orientation emblématique	125 000,00 €
<b>Emploi net au 31/12/2022</b>	<b>280 000,00 €</b>
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>	<b>102 653,16 €</b>
dont réintégration des frais de communication non utilisés 2022	2 412,00 €

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	Forme juridique	N° dossier	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Association Maison des Cultures (MDC)	Habitat partagé et accompagné pour de jeunes adultes en situation de handicap moteur ou psychique	22 IDF7627 002	Association Loi 1901	Développer et gérer une offre d'habitat accompagné, partagé et inséré dans le tissu local, pour des personnes dépendantes, portant un handicap ou en situation précaire.	Le site du Prieuré, dans le prolongement de la Poussinière, premier habitat partagé de Maison des Cultures situés tous les deux à Thonon, se propose d'héberger des jeunes adultes en situation de handicap et autonomes, ainsi que des personnes âgées et des adultes autonomes en situation de vulnérabilité, par le biais de logements sociaux. Ce site sera composé de quatre maisons ainsi que de lieux d'activités liés au jardin, à la réinsertion et ouverts sur le village.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Âge / Handicap)	15 000 €
Habitat	Energies Solidaires	NOMAD'APPART	22 IDF 7628 003	Association Loi 1901	Accompagnement à la rénovation énergétique et lutte contre la précarité énergétique.	Le Nomad'Appart est une unité mobile de sensibilisation sur les économies d'énergie et le confort dans le logement. L'unité mobile sera dotée de différents outils pédagogiques pour sensibiliser aux écogestes et assurer une nouvelle maîtrise du budget et du confort des personnes des ménages en favorisant le lien social au travers d'ateliers collectifs ludiques, d'initier à la sobriété et d'impliquer une rénovation énergétique durable.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Acculturation aux nouveaux usages / Ecogestes dans l'habitat	15 000 €
Habitat	Le Pari Solidaire	Accompagnement personnalisé de la cohabitation intergénérationnelle	22 IDF 7629 004	Association Loi 1901	Mise en place de cohabitatis intergénérationnelles entre personnes de 60 ans et plus ayant une chambre disponible chez elles et des jeunes ayant entre 18 et 30 ans.	Renforcer l'accompagnement et le soutien des binômes cohabitant en formule solidaire (hébergement gratuit en échange de temps de présence auprès des seniors en partie autonome les soirs/nuits) en animant des temps d'échange, de convivialité et d'aide support entre pairs (jeunes hébergeants et aidants) et en développant les compétences des jeunes hébergeurs en leur proposant des outils permettant de mieux soutenir les seniors en cohabitation (formations, sensibilisations...).	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	20 000 €
Habitat	Quatorze					Initié par une habitante de Montrouil, le projet Hano consiste en l'installation d'habitats mobiles (tiny house) sur une parcelle inoccupée appartenant à la ville de Montrouil, pour héberger des jeunes étrangers pris en charge par l'Aide Sociale à l'Enfance de la Seine-Saint-Denis. Se fondant sur les dynamiques l'entraide citoyenne, le projet est compris comme colocation solidaire : les personnes hébergées cohabitent avec des volontaires en service civique des Compagnons Bâtisseurs Ile-de-France.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	20 000 €

## Subventions Ile-de-France arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientatio n emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Habitat	Campus Market		22 IDF 7682 057	Association Loi 1901	Permettre un meilleur usage des ressources sur les campus.	Chaque année des milliers d'étudiants quittent leurs campus. Quelque mois plus tard, de nombreux étudiants font leur rentrée et ils ont besoin de s'équiper de manière simple et responsable avec un petit budget. Face à ce constat, nous voulons rendre l'occasion aussi accessible que le neuf à nos étudiants. Après 4 ans d'expérience dans la métropole illoise, nous voulons permettre aux étudiants d'Ile-de-France de se équiper facilement en partenariat avec les universités et les associations étudiantes. Les meubles collectés seront ensuite revendus à bas prix aux étudiants sur leurs campus dans des événements festifs.	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Habitat	Acculturation aux nouveaux usages / Ecogestes dans l'habitat	20 000 €
Habitat	Association Franciaide	Habiter, être habité (la Prêtresse)	22 IDF 7767 142	Association Loi 1901	Franciaide éditée et commercialise des objets inspirés et dérivés du patrimoine de Saint-Denis. La structure propose également des actions et ateliers à dimensions sociale et culturelle, avec une optique d'implication des publics dans la vie quotidienne du territoire.	Des ateliers de bricolage accompagnés de professionnels vont permettre de rénover l'intérieur de leur logement et ce, parallèlement aux travaux au programme de réhabilitation mené par le bailleur, Sainte-Saint-Denis Habitat. Le projet de Franciaide se localise sur l'amélioration de la qualité de vie de chaque résident et favorise la formation de groupes de solidarité, d'entraide entre habitants dans le cadre de l'auto-rénovation accompagnée à domicile, le réaménagement, la rénovation de parties séches des logements vétustes ou dégradés qui ne vont pas être phisées en charge par la réhabilitation. L'action veut sensibiliser et motiver tout particulièrement les foyers isolés, les habitants aux revenus modestes, les ménages fragiles et les familles monoparentales à la participation au projet.	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Habitat	Accompagnement aux travaux / auto-réhabilitation	15 000 €
Habitat	A chacun son cocon	Développement association "A chacun son cocon" 2022/2023	22 IDF 7768 143	Association Loi 1901	Association de décoration intérieure ayant pour objectif de participer à l'amélioration de l'habitat pour les personnes prioritaires issues des quartiers populaires en les aidant à concevoir leur habitat par eux-mêmes.	Aider au moins 57 familles par an à aménager leur logement, et les 15 meilleures initiatives bricolage et customisation de meubles en bois immédiatement pour créer un lien de confiance avec les bénéficiaires et transmettre les premières bases des compétences nécessaires aux changements de lieux intérieurs. Le projet est financé avec la participation des bailleurs sociaux à qui appartiennent les logements des bénéficiaires.	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Habitat	Accompagnement aux travaux / auto-réhabilitation	50 000 €
<b>Total Habitat (orientation emblématique)</b>									<b>155 000 €</b>	
Mobilité	Orientation Développement Emploi (ODE)	Au Petit Guidon	22 IDF 7631 006	Association Loi 1901	Association d'insertion par l'activité économique (SIAE)	Au Petit Guidon est une vélo station mobile proposant des moyens de mobilité doux tels que des vélos, des vélos à assistance électrique ou encore des rotinette, électriques à la location ou à longue durée. En plus de la station mobile, un local pour réparer et suivre les location est prévu.	Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités actives	10 000 €	
Mobilité	Bulles Rebelles	HANDISUB MOBIL	22 IDF 7678 053	Association Loi 1901	Développer et favoriser, par tous les moyens appropriés sur le plan spontané et accessoirement artistique ou scientifique, la connaissance du monde subaquatique.	Permettre l'accès à la plongée pour des personnes en situation de handicap qui se trouvent dans des structures médico-sociales. Nous souhaitons nous équiper d'un camion autonome et équipier pour emmener la pratique de l'activité au plus près des personnes concernées et favoriser ainsi la mobilité pour l'accès à une activité sportive. Nous nous déplaçons dans des structures où il y a déjà des bassins de rééducation ou dans des piscines au plus près des établissements recevant de personnes en situation de handicap.	Axe 2 : Mobilités solitaires	Mobilités durables et autonomie des personnes	20 000 €	
Mobilité	Association cycl'Avenir	En s'ELLE(S) ! Le vélo pour toutes	22 IDF 7766 141	Association Loi 1901	Agir pour l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle des personnes en situation de précarité par l'utilisation du vélo.	Le programme "En s'ELLE(S) ! Le vélo pour toutes" a pour objet d'agir pour l'inclusion sociale et l'insertion professionnelle de femmes en situation de précarité (exilées, demandeuses d'asile, réfugiées, passées par la rue) en s'appuyant sur le vélo comme outil de médiation. Encadrées pendant 6 mois à raison d'une séance hebdomadaire de 3 heures, les apprenantes participent à des séances dédiées à la conduite en milieu urbain (cycle 1), au perfectionnement progressif à l'apprentissage du vélo (cycle 2) et à la découverte guidée de Paris à vélo (cycle 3).	Axe 2 : Mobilités solitaires	Mobilités durables et autonomie des personnes	30 000 €	
<b>Total Mobilité (hors orientation emblématique)</b>									<b>60 000 €</b>	
Santé	Relais culture(s)	Manger sain : sensibilisation aux pratiques culinaires saines et durables	22 IDF 7679 054	Association Loi 1901	Élaboration et réalisation d'un projet de développement culturel local, sensibilisant la population à des activités artistiques et pédagogiques de proximité.	Le projet vise contribuer à une alimentation saine, locale et durable, limitant les risques d'obésité et de malbouffe et à sensibiliser les habitants de la proximité et les personnes des relais aux questions liant alimentation et biodiversité. Permettre à nos publics de s'approprier l'évolution des habitudes alimentaires mise en lien avec les cycles de vie des plantes et des petits animaux auxiliaires de fertilisation.			15 000 €	
Santé	Ça nous emballé	En Boîte Le Plat	22 IDF 7681 056	Association Loi 1901	Mettre en place une offre de contenants réutilisables et mutualisés pour remplacer les emballages à usage unique ; inciter à la réduction des déchets ; promouvoir l'économie circulaire et locale.	En boîte à plat est un réseau de commerces qui utilisent des boîtes en verre consignées pour remplacer leurs emballages jetables. L'objectif est de proposer une alternative concrète afin de changer les habitudes de consommation et sortir du tout-jetable. Pour cela, En Boîte Le Plat crée et anime le réseau de partenaires, s'occupe de la logistique low-carbon (en vélo-cargo) et sensibilise le public aux problématiques du jetable et la réduction de cette habitude.			20 000 €	

## Subventions Ile-de-France arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Santé	Les Petites Cantines Sartrouville	Ouvrir une cantine de quartier solidaire pour créer du lien social entre habitants du territoire des Boucles de Seine	22 IDF714 089	Association Loi 1901	Permettre à des habitants de différentes générations et parcours de vie de s'asseoir à la même table, pour tisser des relations de proximité et d'expérimenter le plaisir de manger sain et durable.	Créer une cantine de quartier à but non lucratif, où les habitants de Sartrouville et communes voisines de la Boucle de Seine se rencontrent au travers de préparations et du partage de repas sains et durables, participants et à prix libre, pour tisser des relations de qualité et contribuer à la construction d'une société fondée sur la confiance.			20 000 €
Santé	Compost et Nous					Compost et nous propose la collecte à vilo et la valorisation de biodéchets via le compostage sur le territoire de Fontainebleau. Cette valorisation permettra de créer du compost, amendement naturel et riche pour les sols aujourd'hui fragilisés par l'agriculture intensive. Le compost est une alternative aux engrangis chimiques et pesticides, permettant à tous d'accéder à une alimentation saine et durable. La collecte se fera auprès des professionnels (restaurants, bars, bureaux d'entreprise), collectivités (écoles, églises) et des particuliers via la mise en place de points d'appuis volontaires. Les ressources issues de ces collectes seront compostées localement. Le compost issu du processus sera vendu aux jardiniers et maraîchers du territoire.			10 000 €
<b>Total Santé (hors orientation emblématique)</b>									<b>65 000 €</b>
<b>Total général</b>									<b>280 000 €</b>

## Subventions Nouvelle Aquitaine arrêtées au 31 12 22

RESSOURCES						
				Montant total accordé		
Thématique	Structures aidées	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientations emblématiques
Habitat	Askazia	22 NA 7648 023	Association Loi 1901	La promotion et l'animation de structures d'habitats sociaux, mixtes ou libres, adaptés à l'évolution des familles et des modes de vie, destinées en particulier à des familles monoparentales et des personnes âgées.	Solution d'hébergement permettant de vivre dans des appartements privatisés tout en bénéficiant d'espaces communs, pour permettre une entrée spontanée et une émancipation individuelle au travers du lien social. Aide pour financer le travail préparatoire d'expérimentation en famille, l'ouverture de la première maison autour de la rencontre entre familles monoparentales et entre personnes âgées.	Habitat Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie
Habitat	Charente Habitat Jeunes	22 NA 7649 024	Association Loi 1901	Accueil Information et Orientation, accompagnement social et éducatif par le biais du logement .	Accompagner les jeunes de 16 à 30 ans vers l'autonomie avec le logement, comme outil de insertion. Les Tiny-houses sont considérées comme des résidences habitat jeunes, elles favorisent tout à la fois, la scission sociale et la promotion individuelle des résidents. Développement social, professionnel, favorisant l'échange, l'écoute et la solidarité. Les tiny-houses sont des logements mobiles, elles seront dispersées dans le parc public ou privé, sur tout le territoire de la Charente.	Habitat Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie
Habitat	Agir Low tech	22 NA 7650 025	Fonds de dotation	Bureau d'études d'intérêt général qui coordonne, porte ou participe à des projets d'ingénierie libres, open-source, participatifs et low-tech, à l'échelle territoriale.	Nourrir la dynamique de transition écologique du plateau de Millevaches sur la question de l'énergie et de l'habitat et faire du poile de masse artisanal une force d'entrainement de ce mouvement ainsi qu'une alternative crédible au chauffage à énergie fossile notamment en milieu rural où celui-ci est prédominant (chaudière fioul).	Habitat Axe 2 : Vivre mieux dans le logement
Habitat	Compagnons Bâtisseurs Nouvelle-Aquitaine	22 NA 7651 026	Association Loi 1901	Insertion sociale par l'habitat, insertion par l'activité économique, formation.	L'association Compagnons Bâtisseurs Nouvelle Aquitaine met en œuvre une nouvelle action de «Bricobus» sur le territoire des Landes. Le Bricobus est une démarche solidaire itinérante permettant de déployer des actions innovantes d'accompagnement des habitants dans l'amélioration de leur habitat. Il s'agit d'un camion aménagé nous permettant d'aller sur l'ensemble du département pour réaliser des chantiers d'auto-réhabilitation accompagné et des animations collectives solidaires autour du bricolage.	Habitat Axe 2 : Vivre mieux dans le logement
Habitat	ADEPAPE (Association départementale d'entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance) 79	TransiTrot	Association Loi 1901	L'association a pour but de participer à l'effort d'insertion sociale et professionnelle des personnes admises ou ayant été admises à l'Aide sociale à l'enfance (ASE).	TransiTrot est un dispositif de logement temporaire proposé par l'ADEPAPE 79. Il est à destination des jeunes 18 à 30 ans accompagnés par l'association. L'objectif principal est la mise à l'abri sécuritaire de ces jeunes se retrouvant sans domicile fixe à la suite des services de la protection de l'enfant. Ce dispositif permettrait de travailler en collaboration avec le jeune un parcours de logement stable favorisant son autonomie dans ses démarches administratives, financières et citoyennes.	Habitat Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie
Habitat	L'Atelier Remuménage	22 NA 7684 059	Accompagnement au changement de lieu de vie	Service de dénouement social et écologique, avec une tarification préférentielle en fonction des ressources et du quotient familial.	Le projet vise à accompagner les personnes les plus vulnérables à intégrer durablement dans ou vers un logement adapté à leurs besoins, dans le cadre d'un déménagement ou d'un maintien à domicile. Via un accompagnement technique et psychologique, cette transition se passe plus en douceur, ce qui permet à la personne d'être partie prenante de son projet de vie.	Habitat Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie
Habitat	Local'Altitude : du jardin à l'épicerie	22 NA 7687 062	Des fourches à la fourchette en plein Grand-Parc	Epicerie solidaire et participative à Bordeaux-Nord qui favorise l'accès à une alimentation saine, de qualité pour tous à des prix abordables. Mixité sociale, circuits courts, ateliers cuisine...	Afin d'améliorer le cadre de vie et l'environnement d'un quartier prioritaire avec des barrières HLM, une association agissant pour, et avec les habitants gère une épicerie solidaire et éco-citoyenne depuis 5 ans. Elle lance un potager collectif de 700 m <sup>2</sup> et un service de livraisons en valo-cargo pour aller vers des populations vulnérables, améliorer leur santé, leur bien-être, et contribuer notamment à lever des freins à la cohésion, l'insertion sociale et professionnelle, à l'apprentissage de la démocratie locale et participative.	Habitat Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie
Habitat						

## Subventions Nouvelle Aquitaine arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientations emblématiques	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Habitat	Gurekin	Le projet participatif de maison partagée pour séniors	22 NA 7739 114	Association Loi 1901	Développer des lieux de vie de manière participative selon les besoins du territoire. Accompagnement de la dynamique participative et gestion de maison partagée pour séniors, habitat inclusif.	Gurekin, jeune association créée en décembre 2018, va devenir en 2024, gestionnaire d'une première maison partagée pour séniors à Urt, commune du département 64. Avant la livraison de cette maison, l'association souhaite associer les personnes âgées concernées. Ainsi, depuis février 2022, nous développons des ateliers participatifs dans lesquels les seniors expriment leurs attentes, enquêtent et restent acteurs de leur bien vivre ! Cette maison partagée intégrera un projet d'habitat participatif plus global avec 27 autres logements en accession en location sociale, en partenariat avec un bailleur social, le CCL. Des ateliers intergénérationnels sont organisés une fois/mois pour qu'une dynamique de quartier solidaire se mettent en place. Nous avons besoin de soutien pour développer ce nouveau concept participatif et s'inscrire dans un territoire.	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat	Habitat inclusif et autonomie (Âge / Handicap)	14 000 €
								Total Habitat (orientation emblématique)	109 000 €	
Finance Solidaire	La Foncière Solidaire Nouvelle-Aquitaine	Amorçage du projet et lancement de l'activité de la Foncière Solidaire	22 NA 7738 113	Association Loi 1901	Soutenir le développement de projets à impact territorial异地 dans les valeurs de l'économie sociale et solidaire, en facilitant et sécurisant l'accès à l'immobilier de ces derniers.	La Foncière Solidaire a pour mission de favoriser l'accès à l'immobilier des organisations de l'ESS et de l'innovation Sociale : " par l'acquisition de lieux dédiés à des projets à fort impact territorial - en facilitant le dialogue avec les promoteurs, aménageurs, bailleurs - et en accompagnant les ESS à conduire une stratégie immobilière de long terme. Véritable projet de coopération innovant entre les acteurs de l'ESS, de l'immobilier et les partenaires publics, il est aujourd'hui en phase d'amorçage.			15 000 €	
								Total Finance Solidaire (hors orientation emblématique)	15 000 €	
Mobilité	Mouvement Jeunesse Monte le Son	Le Wild Bus : une structure jeunesse itinérante	22 NA 7686 061	Association Loi 1901	Association jeunesse.	Le WILD BUS est un lieu d'accueil et d'expérimentations hybride, il ne répond pas seulement à une problématique de mobilité. Il s'inscrit dans une démarche d'économie sociale et solidaire. Il est un trait d'union entre tous, professionnels ou non, souhaitant mettre son réseau, ses compétences, dans une dynamique de mutualisation autour de la force de proposition et d'action des jeunes de 16 à 30 ans.	Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Services ambulants	15 000 €	
								Total Mobilité (hors orientation emblématique)	15 000 €	
Santé	Centre associatif La Marguerite Nouvelle Aquitaine	Aidants : «Sensibiliser, Repérer, Informer»	22 NA 7740 115	Association Loi 1901	Accompagnement des malades chroniques et des aidants pour les aider à mieux gérer l'impact de la maladie sur leur qualité de vie.	Ce projet propose une campagne de sensibilisation sur la définition et le rôle des aidants, les conséquences sur la qualité de vie, et les dispositifs d'accompagnement auprès des jeunes, des aidants actifs et du grand public. Il a pour but d'aider les aidants à se reconnaître aidant et de faciliter le repérage pour mieux anticiper la mise en place de aides. Notre objectif est de faire au sein des entreprises et des écoles pour aider chacun à prendre conscience du rôle d'aidant et pour transmettre une « boîte à outils » pour aider les managers et les professeurs à mieux repérer les situations d'aidance afin de proposer un accompagnement au plus tôt et éviter ainsi les situations à risque d'épuisement. Ce projet mène en partenariat avec les acteurs du territoire répond à un enjeu majeur de santé publique et s'inscrit dans le cadre de la prévention primaire.			15 000 €	
								Total Santé (hors orientation emblématique)	15 000 €	
								Total général	154 000 €	

## Subventions Occitanie arrêtées au 31 12 22

RESSOURCES	
Dotation annuelle	129 026,65 €
Report frais de communication 2021	-5 000,00 €
Frais de communication 2022	-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2021	-3 073,04 €
Report hors Orientation emblématique 2021	-3 073,04 €
Remboursement subventions au 31/12/2022	0,00 €
<b>Budget total disponible 2022</b>	<b>122 880,57 €</b>
dont budget disponible Orientation emblématique	61 440,28 €
dont budget disponible hors Orientation emblématique	61 440,28 €
<b>DÉPENSES</b>	
Subventions engagées au 31/12/2022 Orientation emblématique	<b>56 000,00 €</b>
Subventions engagées au 31/12/2022 hors Orientation emblématique	<b>26 000,00 €</b>
<b>Emploi net au 31/12/2022</b>	<b>82 000,00 €</b>
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>	<b>45 230,57 €</b>
dont réintégration des frais de communication non utilisés 2022	4 350,00 €

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Faire eco	Défi Familles : accompagner la transition écologique de foyers modestes	22 OCCI 7688 063	Association Loi 1901	Catalyser la transition écologique en valorisant la culture des milieux populaires pour les habitants, les collectivités et les entreprises.	En valorisant la culture des milieux populaires, faire éco s'engage pour accélérer la transition écologique et sociale. Au sein de quartiers prioritaires, l'association agit en complémentarité et avec des acteurs des territoires (régiès / centres sociaux / associations). Le défi familles consiste à accompagner des foyers pendant 6 mois : des rendez-vous individuels et des ateliers collectifs pour apprendre, partager et adopter durablement des éco-désests au quotidien.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Acculturation aux nouveaux usages / Ecogestes dans l'habitat	18 000 €
Habitat	Verdun les arts	Maison d'Elisa & François	22 OCCI 7703 078	Association Loi 1901	L'association simplex dans le développement du projet "la maison d'Elisa & François", encadre les bénévoles souhaitant s'investir dans le projet, propose des ateliers aux personnes du territoire, développe un jardin en permaculture.	La maison d'Elisa & François, habitat inclusif pour 7 personnes. Véritable structure d'accès à l'alternance, une maison dans un écrin de verdure et de tranquillité et néanmoins voisine d'une petite ville équipée de tous les services nécessaires et accessible en train. Nous proposons parallèlement un parcours plurithématisques à l'intention des personnes retraitées isolées sur le territoire, incluant partage, savoirs et savoir-faire, bien-être et estime de soi ; yoga adapté seniors, ateliers cuisine-santé, atelier de jardinage en permaculture, ateliers créatifs et mobilité douce à vélo adaptée.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie Age / Handicap	18 000 €
Habitat	APF France handicap délégation 34	HandiCAP Logement 34	22 OCCI 7755 130	Association Loi 1901	Soutien et défense des droits des personnes en situation de handicap et de leurs proches.	Permettre une réelle connaissance du parc immobilier, absente ou susceptibles d'accueillir des personnes en situation de handicap. Mettre en œuvre un accompagnement spécifique des situations plus complexes, par un érgothérapeute et un travailleur social dédiés. Créer une plateforme numérique recensant l'offre pour la mettre en adéquation avec la demande, identifiée par un maillage professionnel sur le territoire.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie Age / Handicap	20 000 €
<b>Total Habitat (orientation emblématique)</b>										<b>56 000 €</b>

## Subventions Occitanie arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Mobilité	La Véloterie	Création d'un atelier vélo associatif fixe et mobile	22 OCCL 7690 065	Association Loi 1901	Permettre à toutes et tous le déplacement écologique et économique, en rendant accessible l'achat de vélos d'occasion et autonome les publics dans l'entretien et la réparation de leurs vélos.	En ce début d'année 2022, l'association La Véloterie voit le jour. Son projet est de monter un atelier vélo participatif dans l'agglomération du Grand Cahors. Ce lieu a pour objectif de rendre le vélo accessible au plus grand nombre en proposant des vélos à petits prix, ainsi que des outils, des pièces d'occasions et des conseils pour devenir autonome en mécanique vélo.	Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	6 000 €
Mobilité	Réseau d'Entraide et de Relations de Terre-Rouge (RERTR)	Epicerie Sociale Itinérante Pause Cabas	22 OCCL 7749 124	Association Loi 1901	Insertion professionnelle par l'activité économiques (chantiers Traiteur, Eco banchiseuse et Approvisionnement) et formation professionnelle pour adultes (FLÉ, code de la route...).	Sous forme de chantier d'insertion, création d'une épicerie sociale itinérante se déplaçant dans des points relais pré définis des communautés de communes du sud Lot. Les bénéficiaires, orientés par les travailleurs sociaux, ont un accès de 4 mois à l'épicerie, subordonnée à un projet (renouvelable une fois) et ont un choix libre parmi des références sur l'épicerie, les produits frais, fruits et légumes ou encore hygiène et entretien. Les distributions seront couplées à des animations régulières ouvertes à tous, le but étant de lier aide alimentaire et animation locale.	Axe 1 : Mobilité inverse et relocalisation des services	Services ambulants	10 000 €
<b>Total Mobilité (hors orientation emblématique)</b>									
Santé	Human Santé	Extension des réponses de soins du Centre de Santé dans le QPV Figuerolles à Montpellier	22 OCCL 7699 064	Association Loi 1901	Centre de santé.	Le centre de santé Human Santé souhaite renforcer son offre de soins et son implantation dans la ville. Actuellement, elle dispose d'un accompagnement médico-social par une équipe pluridisciplinaire. La demande et la nature des besoins sont en hausse considérable nécessitant de nouvelles réponses. L'association diversifie et étiole son offre de nouveau soins pour l'adapter aux difficultés actuelles rencontrées par ses bénéficiaires, dans un local rendant possible leur mise en œuvre.			10 000 €
<b>Total Santé (hors orientation emblématique)</b>									
<b>Total</b>									
<b>82 000 €</b>									

## Subventions Pays de la Loire et Centre Val de Loire arrêtées au 31/12/22

RESSOURCES							
Dotation annuelle							176 270,22 €
Report frais de communication 2021							4 937,79 €
Frais de communication 2022							-5 000,00 €
Report Orientation emblématique 2021							42 908,92 €
Report hors Orientation emblématique 2021							42 908,92 €
Remboursement subventions au 31/12/2022							0,00 €
<b>Budget total disponible 2022</b>							<b>262 025,85 €</b>
donc budget disponible Orientation emblématique							131 012,93 €
donc budget disponible hors Orientation emblématique							131 012,93 €
<b>DEPENSES</b>							
Subventions engagées au 31/12/2022 Orientation emblématique							61 500,00 €
Subventions en gérées au 31/12/2022 hors Orientation emblématique							115 500,00 €
<b>Empli net au 31/12/2022</b>							<b>177 000,00 €</b>
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>							<b>89 025,85 €</b>
donc réintégration des frais de communication non utilisés 2022							4 000,00 €
Thématisque	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Montant total accordé
Habitat	Association Le Val Social Club	Maison commune du Val Social Club (VSC)	22 PLCVL 7633 008	Association Loi 1901	Promouvoir l'habitat écologique et participatif, accompagner le projet de rénovation de bâtiments d'habitation et d'activités, animer les activités culturelles.	L'habitat participatif et coopératif est implanté sur un ancien CHRS, s'adresse à 8 logements (20 habitants de 4 à 67 ans). Les valeurs de mixité sociale et générationalle, écologiques et solidaires sont au cœur du projet. Celle coopérative allie des logements privatisés et des espaces « communs ». La notion du « bien vivre ensemble » est omniprésente : gouvernance partagée, participation de tous, échanges sur des thématiques, transmission des compétences, etc.	Habitat
Habitat	Bricolowtech	Le Bokashi, de l'expérimentation low-tech au partage	22 PLCVL 7645 020	Association Loi 1901	L'association anime le partage de savoir-faire entre habitant.e.s et expérimente les low-tech, pour apprendre ensemble à se débrouiller autrement.	Le bokashi est une alternative au compostage des déchets de cuisine adaptée à la vie en ville, idéale pour l'établir de 30% le volume de sa poubelle et valoriser localement une version low-tech organique. L'association expérimente une version low-tech de la méthode bokashi et même une étude afin de pouvoir diffuser librement la solution, à l'échelle de la région des Pays de la Loire, pour que celle-ci soit accessible au plus grand nombre.	Habitat
Habitat	Vie. Toit. 44	Equipement de la Résidence Accueil de Vertou	22 PLCVL 7635 010	Association Loi 1901	Créer des lieux de vie et d'activités dans le respect des valeurs citoyennes de liberté, d'égalité et de fraternité afin de permettre le rétablissement de personnes en situation de handicap psychique.	Equiper les parties communes de la Résidence Accueil de Vertou. Celle-ci propose 13 places à des personnes en situation de handicap psychique et l'ouverture est prévue en mars 2022. Équiper la cuisine commune afin d'y préparer des repas partagés avec tous les résidents volontaires mais également avec les amis et le voisinage. Développer une alimentation saine, préparée en commun afin d'améliorer la santé des résidents. Les biensfairs de la vie semi-communautaire vont se révéler petit à petit autour de repas pris en commun. Équiper également la salle à manger, la salle d'activités et la bibliothèque.	Habitat
Habitat	Nantes Ville Comestible	UNIVERSITERRÉ, vers une agriculture urbaine solidaire et inclusive	22 PLCVL 7691 066	Association Loi 1901		Le projet UniversiTERRÉ est né de la rencontre de trois entités locales partageant la volonté de rééquilibrer durablement le quartier universitaire tantôt et de produire des denrées comestibles à destination des populations en précarité. Il réunit 3 portagers collectifs urbains, autour desquels se tisse une dynamique citoyenne de transition écologique et impliquant des compositeurs de biodéchets, des ateliers participatifs et des événements conviviaux de sensibilisation à l'écologie, l'alimentation durable, le livre-enseignement, l'interconnaissance.	Habitat
Habitat	Compagnons Bâtisseurs Centre Val de Loire	Chantiers solidaires jeunes en Région Centre Val de Loire	22 PLCVL 7683 068	Association Loi 1901		Le projet consiste à réaliser 10 chantiers solidaires participatifs tournés vers l'amélioration du cadre de vie et de mobiliser des habitants et des jeunes (12-25 ans) en situation d'exclusion et isolément, notamment issus des quartiers prioritaires. Il consiste donc à la fois à améliorer l'habitat et le cadre de vie des habitants en utilisant des matériaux issus de l'économie circulaire (via notre plateforme Mat'bât), à lever des freins à l'insertion socio-professionnelle des jeunes mobilisés, puis à renforcer le lien social, intergénérationnel et ainsi que la création de réseau d'entraide entre habitants.	Habitat
<b>Total Habitat (orientation emblématique)</b>							<b>61 500 €</b>

## Subventions Pays de la Loire et Centre Val de Loire arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblematique	Catégories orientation emblematique	Montant total accordé
Mobilité	RE-PARE Garage Solidaire	Garage Solidaire	22 PLCVL 7634 009	Association Loi 1901	Aide à la mobilité automobile par l'entretien la réparation , la vente , la location et autres services.	Proposer une solution d'entretien , réparation , vente , location partage de véhicules à moindre coût, principalement à destination d'un public en précarité financière, pour qui la voiture est indispensable professionnellement ou pour trouver un emploi.	Axe 2 : Mobilités solidaires	Garages solidaires	15 000 €
Mobilité	Association pour les intérêts des Handicapés (AHDAC)	La Conciergerie Solidiaire Séniors et Aidants en Vendômois	22 PLCVL 7641 016	Association Loi 1901	Activités de sous-traitance industrielle et de prestations de services La Conciergerie Solidiaire, Second-œuvre bâtiment, Réparation vélos électriques...).	Le projet consiste à proposer des services adaptés et facilitants aux Séniors et aux Aidants sur les 65 communes du Territoire Vendômois. Notre Conciergerie est mobile, elle coordonne et assure la logistique entre les acteurs du territoire (publics et privés) et les séniors. Les services sont effectués directement par la concierge ouverte en partenariat avec les commerçants/sous-traitants locaux et/ou issus de l'ESS. Le métier de concierge est un tremplin d'inclusion pour nos travailleurs en situation de handicap.	Axe 1 : Mobilité inversée et relocation des services	Accès aux services essentiels	8 000 €
Mobilité	Association pour le développement du bassin d'emploi Aubigny/Bellevalle	En route vers l'emploi	22 PLCVL 7692 067	Association Loi 1901	Mission de service public pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes âgés de 16 à 25 ans résident sur le bassin d'emploi Aubigny-sur-Nère-Bellevalle-sur-Loire.	La Mission Locale du Pays Sancerre Sologne souhaite créer et expérimenter le service « En route vers l'emploi » qui sera constitué par la location de véhicules sans permis électrique (Citroën AMI) qui pourront être utilisés par le public bénéficiaire insertion.	Axe 2 : Mobilités solidaires	Mobilités durables et autonomie des personnes	6 500 €
Mobilité	SyCODEM Sud Vendée	RE-CYCLE	22 PLCVL 7752 127	Syndicat mixte fermé	Syndicat de collecte de déchets.	Transformation d'une ancienne maison de garde barrière en « Maison du vélo ». Il s'agit de doter le territoire d'un véritable lieu dédié à la mobilité douce et de l'ouvrir à tous de façon sociale et solidaire. Ce lieu accueillera les cycles hors d'usage du territoire afin de les prélever les pièces ou de les remettre en état à prix coûtant. Ce lieu sera animé par les compagnons d'Emmaüs et accueillera également les scolaires pour le permis vélo. Ce ne sera pas qu'un lieu de réparation et de ventes mais un véritable espace de sensibilisation à la mobilité douce.	Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités actives	20 000 €
Mobilité	La Cravate Solidaire Le Mans	Ateliers à l'extérieur de la ville du Mans. La Cravate Mobile aménagée d'un vestiaire, nous permettra de proposer des Ateliers Coup de Pouce	22 PLCVL 7753 128	Association Loi 1901	Lutte contre les discriminations sociales et notamment celles liées à l'image au cours des entretiens de recrutement.	La Cravate Solidaire Le Mans accompagne depuis 2016, sur la Métropole Mancienne, les demandeurs d'emploi afin de les préparer aux entretiens de recrutement. Nous proposons depuis juillet 2021 des ateliers à l'extérieur de la ville du Mans. La Cravate Mobile aménagée d'un vestiaire, nous permettra de proposer des Ateliers Coup de Pouce complets sur des bassins d'emploi éloignés du lieu principal d'action. Le Mans.	Axe 1 : Mobilité inversée et relocation des services	Services ambulants	15 000 €
<b>Total Mobilité (hors orientation emblematique)</b>									<b>64 500 €</b>

## Subventions Pays de la Loire et Centre Val de Loire arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Santé	Les Mots Libres	Action de prévention contre les maltraitances, les abus sexuels et le harcèlement faits aux enfants de 6 à 11 ans	22 PLCVL 7643 018	Association Loi 1901	Prévention des maltraitances, des abus sexuels et du harcèlement auprès des enfants de 6-11 ans.	Le projet vise la prévention des maltraitances, abus sexuels et du harcèlement faits aux enfants de 6-11 ans. L'outil d'intervention est le théâtre-forum et est présenté par 8 travailleurs sociaux (provenant de la Protection de l'Enfance et formés au théâtre-forum). A raison de 4 interventions par semaine, l'objectif est de pouvoir sensibiliser 4 500 élèves et par ces questions. Par ailleurs, une formation est proposée aux enseignants sur le thème de la Protection de l'Enfance.			13 000 €
Santé	Médecins du Monde	Programme 4 i – Impact des lieux de vie informels, instables, insalubres et/ou indignes (ii) sur la santé en Pays de la Loire	22 PLCVL 7644 019	Association Loi 1901	Médecins du Monde est une association médicale de solidarité internationale qui a pour mission de soigner les populations les plus vulnérables dans des situations de crises et d'exclusion en France et dans le monde.	Le programme consiste à renforcer le pouvoir d'agir sur leur santé, notamment sexuelle et reproductive, d'habitants de divers lieux de vie qui ont en commun d'être instables, insalubres, indignes, informels. A cette fin, l'équipe salariée et bénévole anime sur place des groupes de travail et d'échanges dans des squats, des bidonvilles, des hôtels sociaux, des centres d'hébergement d'urgence, des accueils de jour. S'engage alors une démarche de recherche de solutions aux problématiques collectives identifiées par les personnes, en impliquant les acteurs concernés.			15 000 €
Santé	Comité Départemental Handisport d'Indre-et-Loire (CDH 37)	Programme handi'kids	22 PLCVL 7751 126	Association Loi 1901	Développer, coordonner et promouvoir l'offre des activités physiques et/ou sportives pour les personnes en situation de handicap physique et/ou sensoriel domiciliées en Indre-et-Loire.	Le programme Handi'kids a pour objectif d'intégrer le sport dans le projet de vie de l'enfant en situation de handicap en collaborant avec les structures de santé et médico-social pour permettre à ces jeunes d'avoir accès à une offre de pratiques sportives variées et adaptées à leurs besoins, leurs attentes et leurs envies. Ce projet consiste à réduire les inégalités d'accès et d'accessibilité à la pratique sportive pour les jeunes en situation de handicap.			8 000 €
Santé	Unis-Cité Centre Val de Loire	On est tous cap' – Capables d'oublier nos inégalités en valorisant nos HANDdifférences	22 PLCVL 7754 129	Association Loi 1901	Unis-Cité permet à des jeunes de s'engager en Service Civique en collectif et dans la diversité avec un accompagnement renforcé.	Mobilisation de volontaires en Service Civique pour l'insertion sociale et professionnelle des jeunes en situation de handicap. Une équipe de volontaires dont 50% sont en situation de handicap et 50% ne le sont pas, vont à la rencontre collective et individuelle des jeunes en situation de handicap du territoire pour créer la rencontre, rompre l'isolement, renforcer le lien social et contribuer au changement de regard sur le handicap.			15 000 €
<b>Total Santé (hors orientation emblématique)</b>							<b>51 000 €</b>		
<b>Total général</b>							<b>177 000 €</b>		

## Subventions Provence Alpes Côte d'Azur et Corse arrêtées au 31 12 22

RESSOURCES											
DÉPENSES											
<b>Subventions engagées au 31/12/2022 Orientation emblématique</b>						<b>51 500,00 €</b>					
<b>Report frais de communication 2022</b>						<b>4 821,58 €</b>					
<b>Report Orientation emblématique 2021</b>						<b>-5 000,00 €</b>					
<b>Report hors Orientation emblématique 2021</b>						<b>2 587,39 €</b>					
<b>Remboursement subventions au 31/12/2022</b>						<b>0,00 €</b>					
<b>Budget total disponible 2022</b>		<b>117 211,81 €</b>									
<b>dont budget disponible Orientation emblématique</b>		<b>58 605,90 €</b>									
<b>Emploi net au 31/12/2022</b>		<b>116 900,00 €</b>									
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>		<b>5 311,81 €</b>									
<b>dont réintégration des frais de communication non utilisés 2022</b>		<b>5 000,00 €</b>									
<b>Total Habitat (orientation emblématique)</b>											
<b>51 500 €</b>											

  

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientation emblématique	Axes orientation emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Habitat	Quatorze	Maison Bessouïle	22 PACAC 7637 012	Association Loi 1901	Promouvoir, expérimenter et l'assimile une approche de l'architecture sociale et solidaire pour des territoires agés et résilients en France et à l'international.	La Maison Bessouïle expérimente des solutions durables d'hébergement et de formation pour les personnes exilées et développe des propositions touristiques responsables, centrées sur la notion d'accueil. Dans ses nombreuses fonctions, la Maison Bessouïle propose également un espace de rencontres pour les voisins, habitants et toute personne qui est de passage au hameau du Bez, à Seine Chevalier.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	10 000 €
Habitat	Association Méditerranéenne Pour l'Inscription sociale par le Logement (AMPIL)	Accueil et Hébergement femmes SDF en situation de maternité	22 PACAC 7634 069	Association Loi 1901	Accompagnement Sociale des personnes en situation de précarité. Porte d'entrée initiale le logement, beaucoup plus large aujourd'hui.	Un groupe de Séniors conçoit, réalise et exploite un jardin potager collectivement. Des cultures sont réalisées en bac pour une ergonomie adaptée aux personnes âgées. L'objectif est le renforcement du lien social par une activité de groupe et les nombreux échanges inter-générationnels de ce projet (écoles, ESAT, EHPAD). Ce projet comporte aussi plusieurs facettes intellectuelles : connaissance de la biodiversité locale, respect de l'environnement, recyclage des déchets, nutrition, économie.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	12 000 €
Habitat	Familles Rurales de Méounes	Jardin Part Agé	22 PACAC 7696 071	Association Loi 1901	Actions pour le mieux vivre de tous les membres des familles (aide à la scolarité, inclusion numérique, gym bien-être, sorties pour seniors, ateliers linguistiques...).	Un groupe de Séniors conçoit, réalise et exploite un jardin potager collectivement. Des cultures sont réalisées en bac pour une ergonomie adaptée aux personnes âgées. L'objectif est le renforcement du lien social par une activité de groupe et les nombreux échanges inter-générationnels de ce projet (écoles, ESAT, EHPAD). Ce projet comporte aussi plusieurs facettes intellectuelles : connaissance de la biodiversité locale, respect de l'environnement, recyclage des déchets, nutrition, économie.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Agriculture urbaine	3 500 €
Habitat	Jardien	Jardiner pour tous au Charrel	22 PACAC 7707 082	Association Loi 1901	Mise en œuvre de jardins collectifs pour développer la citoyenneté, l'inclusion et les solidarités au sein du jardin de St Pierre les Aubagne et dans les quartiers prioritaires d'Aubagne.	Le projet "Jardiner pour tous au Charrel" correspond à la mise en œuvre d'activités d'initiation au jardinage et d'éducation à l'environnement réalisées en pieds d'immeubles au sein du quartier prioritaire du Charrel, relevant du Contrat de ville à Aubagne. Par ces ateliers, l'association contribue à l'émergence de projets communs qui sont suivis et accompagnés techniquement par une salariée et plusieurs bénévoles. La mise en œuvre de ces activités renforce le lien social et participe à l'amélioration du cadre de vie des habitants.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Agriculture urbaine	6 000 €
Habitat	Fondation Apprentis d'Artueil - RSQE	Résidence Sociale à Orientation Éducative du Fort Saint Antoine	22 PACAC 7711 086	Association Loi 1901	Agit auprès des jeunes rencontrant des difficultés et des familles fragilisées. Son but est d'accueillir, d'éduquer, de former et d'insérer des jeunes de toutes origines géographiques, sociales, culturelles et religieuses, et de soutenir les parents dans leur rôle d'éducateurs.	La Résidence Sociale à Orientation Éducative du Fort Saint Antoine (RSQE) est un Foyer de Jeunes Travailleurs expérimental dispositif "passerelle" visant à prévenir le risque de déracinage social et professionnel, destiné à des jeunes sortant de l'aide sociale à l'enfance et à de jeunes adultes. La RSQE s'inscrit dans un processus de pratiques innovantes. Elle propose une plateforme d'accueil, d'éducation et d'insertion offrant un accompagnement ajusté et une prise en charge sur mesure.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	20 000 €

## Subventions Provence Alpes Côte d'Azur et Corse arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientations emblématiques	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé			
Mobilité	Le Cabas	Création du tiers-lieu Le Cabas	22 PACAC 7636 011	Association Loi 1901	Favoriser les rencontres, l'entraide et la solidarité entre générations, la gestion d'un lieu collectif ayant différentes fonctions (cafétéria, épicerie, activités culturelles...).	Le café-épicerie ouvert depuis plus de 100 ans sur la commune de Blaix ayant fermé il y a trois ans, les habitants se sont réunis et ont imaginé un lieu d'un nouveau genre propice aux interactions entre générations, entre gens, dici et nouveaux habitants, un Cabas ancré sur son territoire, tourné vers les vallees voisines et vers le futur ! Cafétéria, épicerie, ateliers, projections, cours de langue et d'informatique... au Cabas on trouvera tous les services qui manquent en zones rurales.	Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Accès aux services essentiels	15 000 €			
Mobilité	APF France handicap territoire 13/84	ADELHS	22 PACAC 7638 013	Association Loi 1901	APF France handicap est une importante organisation française, reconnue d'utilité publique, de défense et de représentation des personnes en situation de handicap et de leurs proches.	Un dispositif itinérant à la rencontre des personnes fragiles et en situation de handicap et de leur famille vivant dans les territoires ruraux éloignés, proposer des permanences et répondre aux questions sur les droits des personnes, aborder différentes thématiques : esp. santé, aidants familiaux, retour à l'emploi, groupe de parole, animaux, accès aux droits...). La force de l'itinérance est un vrai plus, elle fait gagner en possibilité et facilité d'accès. De par cette action, c'est nous qui allons au-devant des personnes très isolées et portons le service auprès de la personne et non l'inverse !	Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Accès aux services essentiels	7 000 €			
Mobilité	La Part du Peuple	Union Bienveillante d'Entraide pour les Repas SOLIDAIRE / UBER Solidaire	22 PACAC 7695 070	Association Loi 1901	Association de préfiguration pour un restaurant social de quartier et d'un village d'initiative d'enfants (containers) à dominante alimentaire.	Un ancien MacDonald est transformé par d'ex salariés, des habitants du quartier et des bénéficiaires des distributions Alimentaire en Village des Initiatives d'Entraide « Aprém », Ce village comprend un Fast Food Social, un LIEU où seront développées des actions permettant d'assurer une certaine sécurité alimentaire pour les plus fragiles :	Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Livrasons / circuits courts	8 400 €			
Mobilité	Secours Catholique – Caritas France - Laverie itinérante		22 PACAC 7712 087	Association Loi 1901	Lutter contre la pauvreté et l'exclusion en France et dans le monde, sans distinction de religion ou de race.	• Collacile, confection et distribution de colis (4 000 adhérents)						
Santé	Comme les Autres Antenne Sud-PACA		22 PACAC 7639 014	Association Loi 1901	Accompagnement social dynamisé par le sport et les sensibilisations de personnes devenues handicapées moteur après un accident.	• Cuisines pour les maraudes (marauds du cœur, Virage 2P, Dynia,...) et des associations du quartier						
						• UBER Solidaire une brigade de distribution à domicile des colis alimentaires pour les plus fragiles (handicapés, personnes très âgées, malades, femmes enceintes,...), public important pour la mobilité douce pour les équipes de bénévoles et pour les bénéficiaires des colis alimentaires.						
						C'est pour cette dernière action que nous sollicitons la Fondation Macif afin de nous permettre d'utiliser des vélos Catros électriques plutôt que des véhicules personnels (comme actuellement) et de se conformer à nos valeurs en optant pour la mobilité douce pour les équipes de bénévoles et pour les adhérents de la distribution alimentaire.						
						L'Association Handident PACA a pour objectif de favoriser l'accès aux soins dentaires des personnes vulnérables personnes en situation de handicap et personnes âgées dépendantes. Pour cela elle gère un véhicule léger se déplaçant sur le Pays Salois. Ce dispositif complexe, en un véhicule transportant un cabinet dentaire complet, déployable sur le lieu de vie des personnes vulnérables pour leur proposer des soins dentaires adaptées et de qualité. En 2022, nous souhaitons nous doter d'un deuxième véhicule léger et le déployer sur la région d'Aubagne.	Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Services ambulants	15 000 €			
						Le projet vise à faciliter l'accès aux droits des personnes, en allant vers les populations éloignées géographiquement des structures existantes à l'aide d'un camion aménagé en local frigo et en laverie mobile, autonome en électricité et en eau et aménagée avec un lave-linge, un sèche-linge et un équipement informatique.	Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Services ambulants	10 000 €			
							Total Mobilité (hors orientation emblématique)		55 400 €			
						Ce projet porte sur l'accompagnement global de 20 personnes résidants de la région Sud-PACA devenues handicapées à la suite d'un accident de la vie, et ce dans la continuité du travail effectué en centre de rééducation. Ce dernier a pour finalité de permettre à la personne de se reconstruire, de reprendre confiance en soi après un séisme psychologique, physique, social qu'est l'accident. Le caractère innovant de Comme les Autres reside dans le fait que les travailleuses sociales de l'association vont utiliser des outils tels que le sport et les activités à sensations comme outils de reconstruction. Ainsi le parcours d'accompagnement de chaque bénéficiaire se poursuivra par un séjour au centre sportif et/ou des activités de proximité. Ces temps forts permettent de travailler avec le bénéficiaire sur des temps tels que la mobilité, l'autonomie, le lien social, l'insertion socio-professionnelle afin d'avancer vers une bonne santé physique, psychique et vers une vie épanouie.						10 000 €
							Total Santé (hors orientation emblématique)		10 000 €			
							Total général		116 900 €			

# **Les subventions nationales**



## Subventions Siège arrêtées au 31/12/22

### RESSOURCES

Programmes Siège orientation emblématique	628 684,00 €
Programmes Siège hors orientation emblématique	628 684,00 €
<b>Budget total disponible sur l'exercice</b>	<b>1 259 358,00 €</b>

### DÉPENSES

Subventions engagées au 31/12/2022 orientation emblématique	690 000,00 €
Subventions engagées au 31/12/2022 hors orientation emblématique	540 000,00 €
<b>Emploi net au 31/12/2022</b>	<b>1 230 000,00 €</b>
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>	<b>29 368,00 €</b>

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientations emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé	
Habitat	ADEME	Observatoire National de la Précarité Énergétique (ONPE)	22 S 7658 033	Association Loi 1901	Administration publique ( tutelle) des activités économiques (B4132)	Observatoire National de la PE.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux dans le logement	Accès aux droits / aux aides	60 000 €
Habitat	Avise	Accès des jeunes au logement	22 S 7659 034	Association Loi 1901	Agence d'ingénierie et de service qui œuvre au service de la performance et du développement des structures d'utilité sociale aux côtés de nombreux partenaires.	Mise en place d'un programme d'accompagnement à la coopération et à l'innovation au service des jeunes.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	50 000 €
Habitat	Réseau de l'Habitat Partagé et Accompagné (HAPA)	Pour un parcours d'accompagnement des porteurs de projets d'habitats inclusifs et à toutes les étapes	22 S 7698 073	Association Loi 1901	Permettre le développement national des formes de l'habitat partagé et accompagné.	Le réseau HAPA fédère des acteurs de l'habitat partagé et accompagné et souhaite renforcer l'accompagnement des porteurs de projets de l'habitat partagé et accompagné reposant sur le principe du transfert de compétences de pair à pair. Après avoir fait leurs pluies après de 26 porteurs de projets cette année, il s'agit de déployer auprès d'un plus grand nombre afin de développer et de conserver l'habitat partagé pour les personnes vulnérables dans tous les territoires.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Habitat inclusif et autonomie (Aga / Handicap)?	59 000 €
Habitat	VoisinMain	Essaimage de VoisinMain	22 S 7699 074	Association Loi 1901	En porte-à-porte, les Voisins Mains, habitants salariés, vont à la rencontre de leurs voisins pour les informer et les mobiliser vers les services et les droits essentiels au quotidien.	VoisinMain ayant bienôt atteint sa taille critique, l'association souhaite désormais démultiplier son impact sur les territoires en transférant sa démarche et son concept à d'autres associations. Il s'agira de modéliser et décliner un dynamique déjà expérimenté et créé progressivement un réseau de partenaires essaïnnes, qui agiront collectivement en faveur du lien social et du pouvoir d'agir des habitants des quartiers populaires.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	60 000 €
Habitat	Réseau Cohabilos	Essaimage de la solution de Cohabitation Intergénérationnelle Solidaire	22 S 7700 075	Association Loi 1901	Accompagner les membres dans la structuration et le développement de l'habitat partagé solidaire.	Le Réseau Cohabilos a été créé en septembre 2020 suite à la fusion des réseaux CoSh et Lys. Aujourd'hui, nous couvrons plus de 15 000 communes, grâce à nos 38 associations adhérentes. Afin de créer de vrais binômes de cohabitation solidaire, la présence d'une structure locale est nécessaire, en complément d'un outil numérique performant. La stratégie L'essaimage est de s'appuyer sur des Unions régionales existantes (ou à créer) pour favoriser le développement du dispositif dans de nouvelles structures, ou dans des structures existantes qui se diversifient. Par ailleurs, l'optimisation et la généralisation de l'outil de gestion (CKN) et l'optimisation de la plateforme de mise en relation avec les associations sont indispensables.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Nouvelles formes d'habitat	50 000 €
Habitat	Emmaüs France	Développer les jardins partagés et nourriciers en centre d'hébergement	22 S 7717 092	Association Loi 1901	Développer les jardins partagés et nourriciers en centre d'hébergement	La Fédération Emmaüs France a pour objectif de lutter contre les causes et les conséquences de la misère et contre toutes les formes d'exclusion. Elle a également pour rôle de fédérer les structures, d'améliorer et de promouvoir la dynamique du Mouvement Emmaüs en France.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Agriculture urbaine	20 000 €
Habitat	Association de Coopération pour le Logement des Etudiants de France (ACLEF)	Bâtir des solutions coopératives pour le logement étudiant en France	22 S 7718 093	Association Loi 1901	L'ACLEF développe des solutions pour favoriser l'accès des étudiant·es à un logement digne, abordable et collectif.	Après avoir fait la preuve de la pertinence de notre dispositif CoopCoLoc en Ile-de-France et à Bordeaux, notre projet est de changer d'échelle pour renforcer l'ACLEF comme un outil pérenne et efficace de gestion et de développement de différentes solutions de logement étudiant abordable en France. Pour cela, nous souhaitons diversifier nos modes d'action et développer notre présence dans de nouveaux territoires.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	50 000 €
Habitat	France Tiers-Lieux (ANTL)	Appel à Projets Quartiers d'Avenir USH / FTL	22 S 7741 116	Association Loi 1901	L'association réunit les représentants des tiers-lieux dans leur diversité. Elle est un espace de dialogue et de construction collective pour l'écosystème des tiers-lieux. Elle a pour objectif de permettre et d'organiser la contribution des tiers-lieux pour la définition des priorités nationales et la réalisation des actions identifiées comme prioritaires.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des bailleurs/associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitants des quartiers concernés. L'impact attendu des projets sélectionnés est le renforcement du lien social au sein des quartiers.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	20 000 €

## Subventions Siège arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientatio n emblématique	Axes orientatio n emblématique	Montant total accordé	
Habitat	ECHOBAT	Pour une dynamique nationale de l'écoconstruction solidaire sur les territoires	22 S 7770 145	Association Loi 1901	Structuration et animation d'un réseau professionnel d'acteurs de l'écoconstruction solidaire.	Le réseau ÉCHOBAT structure et anime des groupes de professionnels du bâtiment afin qu'ils puissent faire vivre l'écoconstruction solidaire de qualité partagée sur les territoires. Il accompagne par la formation et la R&D ses adhérents pour leur permettre de renforcer progressivement leur savoir-faire, et promouvoir l'écoconstruction solidaire par des actions d'informations et de conseils auprès des collectivités locales. Crée il y a 12 ans en Loire-Atlantique, aujourd'hui présent sur 4 régions françaises avec plus de 330 adhérents, le réseau souhaite désormais soutenir tous les acteurs des territoires français volontaires.	Habitat	Axe 2 : Vivre mieux : qualité de vie dans le logement	Acculturation aux nouveaux usages / Ecogestes dans l'habitat	50 000 €
Habitat	Union Nationale des Comités Locaux pour le Logement Autonome des Jeunes (UNCLAJ)	Projet Toit – Un pas vers ton logement !	22 S 7772 147	Association Loi 1901	Union associative regroupant 92 associations agissant en faveur du logement des jeunes de 16 à 30 ans sur tout le territoire.	Projet Toit est une plateforme d'accès à l'information-orientation en matière de logement des jeunes de 16 à 30 ans. En s'appuyant sur les services des CLAJ et en ouvrant les travailleurs sociaux, le projet facilite l'accompagnement des jeunes vers et dans le logement. La plateforme propose un « espace ressources » dynamique qui espère de plus de rendez-vous présentiel ou virtuel avec les professionnels des CLAJ pour les accompagner vers le logement.	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	50 000 €
Habitat	HALAGE	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PIN'S	22 S 7730 105	Association Loi 1901	Halage mobilise l'ensemble des ressources humaines et naturelles, exclues ou dégradées des territoires urbains et périurbains, dans la perspective du développement durable.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	20 000 €
Habitat	Kif Kif Vivre Ensemble	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PIN'S	22 S 7731 106	Association Loi 1901	Des activités sont organisées dans les quartiers prioritaires, partagées avec les voisins, les acteurs locaux et des invités issus d'autres territoires (et inversement).	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	20 000 €
Habitat	Le Recho	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PIN'S	22 S 7732 107	Association Loi 1901	Favoriser l'accès à l'insertion des personnes exclues en France par la cuisine durable.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	20 000 €
Habitat	Quatorze	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PIN'S	22 S 7733 108	Association Loi 1901	Architecture sociale et solidaire pour des territoires agiles et résilients.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des duo's bailleurs / associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitant.es des quartiers concernés. USH	Habitat	Axe 1 : Se loger : accès à un logement approprié à chaque moment de vie	Accès aux droits / aux aides	20 000 €
Habitat	Association Au Fil de l'Eau	Appel à Projets Quartiers d'Avenir	22 S 7721 096	Association Loi 1901	Préservation et mise en valeur des cours d'eau en Ile de France. Navigation et chantiers d'insertion.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des duo's bailleurs / associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitant.es des quartiers concernés. USH	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Du déchet à la ressource	20 000 €
Habitat	Emile et Rosa	Appel à Projets Quartiers d'Avenir	22 S 7722 097	Association Loi 1901	Crée de l'emploi pour les habitants du quartier Rose Parks (Paris 19e) qui sont en perte d'emploi, en développant des entreprises utiles et complémentaires aux habitants et aux entreprises du territoire.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des duo's bailleurs / associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitant.es des quartiers concernés. USH	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Du déchet à la ressource	20 000 €
Habitat	Le Cri de l'œuf	Appel à Projets Quartiers d'Avenir	22 S 7724 099	Association Loi 1901	Association d'éducation populaire autour de l'émanipation collective des publics.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des duo's bailleurs / associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitant.es des quartiers concernés. USH	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Agriculture urbaine	20 000 €
Habitat	Territoires Zéro Chômeur de Longue Durée (TZCLD) 88	Appel à Projets Quartiers d'Avenir	22 S 7725 100	Association Loi 1901	Produire des emplois supplémentaires marquants sur le territoire de Thaon-les-Vosges et adaptés aux personnes privées durablement déniées habitantes du territoire.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des duo's bailleurs / associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitant.es des quartiers concernés. USH	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Agriculture urbaine	10 000 €
Habitat	Vivre en transition	Appel à Projets Quartiers d'Avenir	22 S 7726 101	Association Loi 1901	Répondre aux défis environnementaux et sociaux face à la construction avec les habitantes, habitant.e.s et l'ensemble des acteurs locaux de projets facilitant la résilience du territoire.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des duo's bailleurs / associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitant.es des quartiers concernés. USH	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Agriculture urbaine	17 000 €
Habitat	A vos soins	Appel à Projets Quartiers d'Avenir	22 S 7727 102	Association Loi 1901	Améliorer les relations humaines et sociales, la vie familiale, la vie culturelle dans le respect de la personnalité de chacun. Espace 9 compte 3 centres sociaux et culturels, 3 crèches, un pôle d'insertion sociale, un pôle de santé-mediation, un pôle numérique et une ludothéque.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des duo's bailleurs / associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitant.es des quartiers concernés. USH	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	20 000 €
Habitat	Espace 19	Appel à Projets Quartiers d'Avenir	22 S 7728 103	Association Loi 1901	Création et gestion d'un centre de santé polyvalent 1,3 unités mobiles de prévention, 1 jardin « bien vivill ». Réduire les intégrités d'accès aux soins.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des duo's bailleurs / associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitant.es des quartiers concernés. USH	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	14 000 €
Habitat	Initiative Emploi	Appel à Projets Quartiers d'Avenir	22 S 7729 104	Association Loi 1901	Association à pour but d'aider les personnes sans emploi en difficultés sociales et professionnelles particulières à trouver un emploi stable et leur procurant un travail rémunéré et un accompagnement adapté.	Soutenir la mise en place de nouvelles expérimentations menées par des duo's bailleurs / associations, sur des projets innovants, pérennes, en lien avec les habitant.es des quartiers concernés. USH	Habitat	Axe 3 : Vivre ensemble : habitat et cadre de vie	Tiers-lieux et initiatives collaboratives	20 000 €
<b>Total Habitat (orientation emblématique)</b>									<b>690 000 €</b>	

## Subventions Siège arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientatio n emblématique	Axes orientation emblématique	Montant total accordé
Finance Solidaire	Fédération Terre de Liens	Accélérer la finance solidaire au service d'une agriculture solidaire et responsable de l'environnement	22 S 7656 031	Association Loi 1901	Préservation des terres agricoles par l'installation de paysans*nes grâce à la mobilisation citoyenne.	Terre de Liens a pour ambition de préserver le foncier agricole et de supprimer le poids foncier pour les agriculteurs.rices, en directement à l'acquisition foncière pour les agriculteurs.rices, en préservation des sols et cours d'eau) associé les citoyen.nes directement grâce à l'actionnariat solidaire et une mobilisation sur le terrains. Cette association (adossée à une foncière et une fondation) veut favoriser l'implication et autres initiatives foncières territoriales, propriétaires de terrains agricoles et autres initiatives foncières citoyennes et solidaires pour qu'ils s'impliquent collectivement de l'outil Terre de Lien et répondent ensemble à un enjeu critique social, économique et climatique : la transition agricole et alimentaire.			80 000 €
Finance Solidaire	FAIR	Communauté d'acteurs actionnariat solidaire - renforcer l'expertise et l'accompagnement des structures de l'ESS pour développer l'actionnariat solidaire	22 S 7657 032	Association Loi 1901	Promotion et développement de la finance à impact social.	L'actionnariat solidaire offre de plus en plus l'ESS car il permet de mobiliser davantage d'acteurs - militants, associations, grand public - et représente une ressource financière conséquente. L'ouverture du capital d'une structure aux citoyens nécessite néanmoins une expertise juridique, fiscale, de communication ou encore sur la gouvernance. Pour répondre à ces besoins, FAIR anime une communauté d'acteurs visant la montée en compétences et le partage de pratiques sur l'actionnariat solidaire.			25 000 €
Finance Solidaire	Les Accorderies SOL	Consolidation du modèle économique du Réseau et des Accorderies de France et des Accorderies complémentaires (MLC)	22 S 7660 035	Association Loi 1901	Soutien et accompagner le développement et la pérennisation des Accorderies en France.	Dans la continuité du plan stratégique : le Réseau des Accorderies sollicite l'appui de la Fondation Macif sur deux axes : Axe 1 : Sécuriser l'équilibre économique des Accorderies et de leur Réseau Le Mouvement Sol (édifiée près de quarante ménages complémentaires citoyennes (MLC). C'est association œuvre principalement à l'esson des ménages locales complémentaires comme levier de transition pour une société plus équilibrée et plus solidaire.			90 000 €
Finance Solidaire	France Active	Place de l'Emergence	22 S 7771 146		Fédérez, accompagnez et représentez les monnaies locales citoyennes	La Place de l'Emergence (PDE) est un accélérateur de projets émergents aux forts impacts sociaux et environnementaux créé par France Active. C'est un lieu de connexion entre porteurs de projets, experts et financeurs, qui s'accompagne d'un volet financement sous la forme de prime et d'un volet conseil aux porteurs. 60 projets sont présentés à chaque des Places, qui se tiennent une fois par mois.			60 000 €
<b>Total Finance Solidaire (hors orientation emblématique)</b>									
<b>305 000 €</b>									
Mobilité	A vos soins	Le MaSÖINS	22 S 7661 036	Association Loi 1901	L'association a pour objet de réduire les inégalités d'accès à la santé.	Le MaSÖINS est un concept d'unités mobiles de prévention mis en place à Saint-Nazaire, proposant de façon universelle et ciblée des programmes de prévention. Il est ouvert à tous mais avec un regard particulier pour les personnes éloignées du parcours de soins, les dits « invisibles ». Nos actions sont gratuites avec une approche familiale, bienveillante et non stigmatisante. Le MaSÖINS signifie Mobilité, Accessibilité et Non Stigmatisation.	Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Services ambulants	50 000 €
Mobilité	Moi dans 10 ans	Apprendre à se déplacer dès l'adolescence	22 S 7720 095	Association Loi 1901	Moi dans 10 ans a pour mission d'accompagner les jeunes - en particulier ceux qui n'ont pas de réseau - dans leur choix d'orientation.	Moi dans 10 ans a pour projet d'organiser et d'animier des séquences pédagogiques d'apprentissage de la mobilité à destination des élèves de quatrième et de troisième et à organiser, en partenariat avec des entreprises, des stages collectifs permettant la mise en application de ces compétences. Ces ateliers permettent aux élèves de faire l'acquisition de compétences nécessaires à l'usage d'un moyen de transport (savoir construire un itinéraire, calculer la durée d'un déplacement, etc.). L'objectif est de fournir des outils qui leur permettent de s'engager sur la voie de l'autonomie.	Axe 2 : Mobilités solidaires	Apprentissage de la mobilité	40 000 €
Mobilité	Sirkle	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PINs	22 S 7735 110	Association Loi 1901	Collecte à vélo et valorisation locale des déchets organiques.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.	Axe 1 : Mobilité inversée et relocalisation des services	Livrasons / circuits courts	20 000 €
Mobilité	Etudes et Chantiers Ile de France (ECDf) - SolCycle	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PINs	22 S 7736 111	Association Loi 1901	Promotion de projets de travail différent pour un développement solidaire, en favorisant la participation de tous-les à l'amélioration des espaces de vie.	Axe 3 : Mobilités durables et autonomie des personnes	Mobilités actives	20 000 €	
Mobilité	CEREMA	Appel à projets de solutions citoyennes et locales de mobilité	20 S 7405 112	Etablissement public national à caractère administratif	Le centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement (CEREMA) est un établissement public à caractère administratif (EPA). Il intervient comme centre de ressources et d'expertise scientifiques et techniques interdisciplinaires au bénéfice des collectivités territoriales, des services de l'Etat et des acteurs privés. Il apporte des capacités d'expertise, de pilotage et d'animation de projet, et de formation des acteurs. Enfin, la structure a développé une ingénierie en évaluation des projets et politiques publiques.	Axe 2 : Mobilités solidaires	Outils	15 000 €	
<b>Total Mobilité (hors orientation emblématique)</b>									
<b>145 000 €</b>									

## Subventions Siège arrêtées au 31 12 22

Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Objet	Orientatio n emblématique	Catégories orientation emblématique	Montant total accordé
Santé	DAHLIR	La mise en mouvement, au service d'une intégration sociale et durable dans la société	22 S 7716 091	Association Loi 1901	Faciliter l'inclusion des jeunes et adultes fragilisés dans la société, via la pratique régulière de loisirs.	L'accroissement des phénomènes d'exclusion au cours des dernières années a considérablement contribué à éloigner les publics fragiles de leurs droits (santé, logement, emploi, loisirs...) avec un impact sur leur santé physique et leur état mental et psychique. L'association DAHLIR accompagne et remobilise les personnes en situation de handicap, isolées, fragiles, en situation d'exclusion, etc. dans la reprise d'une activité physique et/ou de loisirs pour leur permettre de gagner en estime de soi, de se resocialiser et bénéficier de leurs droits. Le projet, ici présent, a pour but d'étendre le dispositif sur de nouveaux territoires et de l'adresser à de nouveaux publics : enfants familiaux et jeunes proches d'une situation d'exclusion.			50 000 €
Santé	Re-belle	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PIN'S	22 S 7734 109	Association Loi 1901	Inclure socialement et professionnellement des personnes éloignées de l'emploi en Seine-Saint-Denis et lutter contre le gaspillage alimentaire grâce à une activité de valorisation de fruits et légumes inventuels et à l'organisation de ateliers de sensibilisation à des modes d'alimentation plus sains et durables.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.			20 000 €
Santé	Traces de vie	Réplication du modèle sur d'autres territoires dans le cadre du programme PIN'S	22 S 7737 112	Association Loi 1901	L'association accompagne les personnes malades ou en fin de vie dans leur projet de écriture.	Sécurisation et l'accélération de la démarche d'essaimage d'innovations sociales sur d'autres territoires.			20 000 €
<b>Total Santé (hors orientation emblématique)</b>									<b>90 000 €</b>
<b>Total Santé (hors orientation emblématique)</b>							<b>Total général</b>		<b>1 230 000 €</b>

## Subventions Veille, prospective et influence arrêtées au 31 12 22

RESSOURCES											
Budget 2022 Veille, prospective, influence dont recherches, études, conseil dont Essaimage dont Influence et rayonnement (national et international)											
<b>DEPENSES</b>											
Essaimage Influence et rayonnement (national et international)											
Emploi net au 31/12/2022											
<b>Budget total (hors Recherches Etudes Conseil) disponible sur l'exercice</b>											
228 000,00 €											
<b>Solde disponible au 31/12/2022</b>											
0,00 €											
Thématique	Structures aidées	Nom du programme	N° dossier	Forme juridique	Activité	Object					
Transversale	AvISE	PINS	Essaimage	Association Loi 1901	Développer l'économie sociale et solidaire (ESS) et l'innovation sociale en France, en accompagnant les porteurs de projet et en contribuant à structurer un écosystème favorable à leur développement.	Programme PINS de duplication et d'essaimage des innovations sociales.					
<b>Total Essaimage</b>											
195 000 €											
Transversale	CFF			Influence et rayonnement	Le CFF contribue à l'expression, à la représentation et à la promotion d'un secteur philanthropique dynamique, innovant et reconnu, engagé au service des causes d'intérêt général et ses missions sont les suivantes : - Rassembler les fondations et fonds de dotation dans leur diversité - Crée des liens entre ses adhérents et favoriser le partage de bonnes pratiques et leur monétise en expertise - Faire connaître et contribuer au développement du secteur - Être le pont-pore du secteur auprès des pouvoirs publics et la voix des fondations et fonds de dotation français en Europe et dans le monde - Mettre à disposition un centre unique de ressources et de formation.						
				Influence et rayonnement	Le CFF contribue à l'expression, à la représentation et à la promotion d'un secteur philanthropique dynamique, innovant et reconnu, engagé au service des causes d'intérêt général et ses missions sont les suivantes : - Rassembler les fondations et fonds de dotation dans leur diversité - Crée des liens entre ses adhérents et favoriser le partage de bonnes pratiques et leur monétise en expertise - Faire connaître et contribuer au développement du secteur - Être le pont-pore du secteur auprès des pouvoirs publics et la voix des fondations et fonds de dotation français en Europe et dans le monde - Mettre à disposition un centre unique de ressources et de formation.						
Transversale	CFF			Influence et rayonnement	L'étude posera la question de la sobriété comme nouvelle frontière de l'ESS. Elle cherchera à répondre aux trois questions suivantes : - aujourd'hui que est le degré de proximité du secteur de l'ESS avec la sobriété ? - le choix des sobriétés peut-il apporter du sens et de la visibilité, voir amener de nouveaux publics au secteur de l'ESS ? A quelles conditions ? - quels outils développer pour conquérir collectivement cette nouvelle frontière ?						
				Influence et rayonnement	Le Pacte Civilique rassemble des citoyens et des organisations qui s'engagent dans un pacte visant à construire ensemble un avenir désirable pour tous. Son identité est définie par quatre valeurs : créativité, sobriété, justice et fraternité qui ont vocation à être déployées de manière cohérente et simultanée, dans trois champs de projets et de transition : le niveau de nos comportements individuels, celui de nos organisations, au travail comme dans la vie.						
<b>Total Influence et rayonnement</b>											
33 000 €											
<b>Total général</b>											
228 000 €											

## Subventions Opération d'Engagement Citoyen "La Belle Rencontre" arrêtées au 31/12/22

RESSOURCES		DÉPENSES		
		Emploi net au 31/12/2022	Solde disponible au 31/12/2022	
Budget 2022 Opération d'Engagement Citoyen "La Belle Rencontre"	50 000,00 €	50 000,00 €	0,00 €	
<b>Délégation</b>	<b>Thématique</b>	<b>Structures aidées</b>	<b>Nombre de programme</b>	
			N° dossier	
			Forme juridique	
			Activité	
			Objet	
			Orientations emblématiques	
			Catégories orientation emblématique	
			Montant total accordé	
Siege	La Belle Rencontre	GAIA	Association Loi 1901	1 000 €
Siege	La Belle Rencontre	Point d'eau	Association Loi 1901	1 600 €
Siege	La Belle Rencontre	Avec soi m'aime	Association Loi 1901	9 500 €
Siege	La Belle Rencontre	Les Petites L'Ouches	Atelier et chantier d'insertion - l'économie consensuelle et plateforme de logistique de produits locaux.	10 000 €
Siege	La Belle Rencontre	Profession Sport et Loisirs (PSL) Alsace	Association Loi 1901	450 €
Siege	La Belle Rencontre	LAERONEF	SNAC : scène conventionnée Musiques Actuelles – diffusion de concerts, accompagnement artistique et aide à la création, développement culturel des territoires.	900 €
Siege	La Belle Rencontre	Quatorze	Association Loi 1901	1 400 €
Siege	La Belle Rencontre	Mouvement Jeunesse Monte le Son	Association Loi 1901	2 600 €
Siege	La Belle Rencontre	Association In'VID (Innovation Véhicules Doux)	Promouvoir de nouveaux moyens, des solutions de mobilité peu énergivore en territoire rural.	750 €
Siege	La Belle Rencontre	Handident	Association Loi 1901	5 900 €
Siege	La Belle Rencontre	Nantes Ville Comestible	Agriculture urbaine.	2 700 €
Siege	La Belle Rencontre	Réseau Agit'ess	Association Loi 1901	1 900 €
Siege	La Belle Rencontre	Réseau Cohabilis	Accompagner les membres dans la structuration et le développement de l'habitat partagé solidaire.	5 400 €
Siege	La Belle Rencontre	FAIR	Association Loi 1901	2 900 €
Siege	La Belle Rencontre	Villages Vivants	Restitution des campagnes, par le conseil de projets immobiliers à but social facilitant l'implantation de structures de l'ESS dans les zones rurales.	3 000 €
			<b>TOTAL</b>	<b>50 000 €</b>



# **Le rapport du commissaire aux comptes**





Exercice clos le 31 décembre **2022**

---

**RAPPORT**  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS

**FONDATION D'ENTREPRISE DU GROUPE MACIF**

1, rue Jacques Vandier  
79000 NIORT

## FONDATION D'ENTREPRISE DU GROUPE MACIF

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2022

Au Conseil d'Administration de la Fondation d'Entreprise du Groupe MACIF,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Conseil d'Administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Fondation d'Entreprise du Groupe MACIF relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Fondation à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### **Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

---

##### **GROUPE Y AUDIT**

Société d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes  
Inscrite au tableau de l'Ordre de la Région Nouvelle-Aquitaine et de la Région Pays de la Loire - Membre de la Compagnie Régionale Ouest-Atlantique  
Membre indépendant du réseau Nexia International - Membre de l'Association Technique A.T.H.

SAS au capital de 37 000 €  
Siège social : 53 rue des Marais - CS 18421 - 79024 NIORT Cedex - Tél.: 05 49 32 49 01  
RCS NIORT B 377 530 563 - APE 6920 Z - TVA: FR 10 377 530 563

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 3.3 de l'annexe aux comptes annuels sur les dépenses afférentes à l'activité principale de la Fondation expose les règles et méthodes relatives aux modalités de comptabilisation des subventions versées.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre Fondation, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Bureau et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la Fondation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

## **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fondation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la Fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Niort, le 7 juin 2023

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

GROUPE Y Audit

**Christophe MALÉCOT**

# I. BILAN AU 31/12/2022

## A. BILAN ACTIF

(En euros)

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2022	Net 31/12/2021
<b>IMMobilisations incorporelles</b>				
Frais d'établissement				
Frais de recherches et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits similaires	25 367	25 367		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances, acomptes sur immos. incorporelles				
<b>IMMobilisations corporelles</b>				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINÉS À ETRE CÉDÉS</b>				
<b>IMMobilisations financières</b>				
Participations et créances rattachées				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
<b>Actif immobilisé</b>	<b>25 367</b>	<b>25 367</b>		
<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
Stocks et en-cours				
<b>CRÉANCES</b>				
Créances clients, usagés et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donation				
Autres créances				7 900
<b>DIVERS</b>				
Valeurs mobilières de placement				
(Dont actions propres : )				
Disponibilités	2 786 685		2 786 685	2 202 243
<b>COMPTEs DE RÉGULARISATION</b>				
Charges constatées d'avance	1 268		1 268	24 440
<b>Actif circulant</b>	<b>2 787 953</b>		<b>2 787 953</b>	<b>2 234 584</b>
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
<b>Total</b>	<b>2 813 320</b>	<b>25 367</b>	<b>2 787 953</b>	<b>2 234 584</b>

**B. BILAN PASSIF**

(En euros)

	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecart de réévaluation		
Réserves		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau	433 985	301 990
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit)</b>	<b>165 550</b>	<b>131 995</b>
Fonds propres consomptibles		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>599 534</b>	<b>433 985</b>
Fonds reportés liés au legs ou donations		
Fonds dédiés		
<b>FONDS REPORTÉS ET DEDIES</b>		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
<b>PROVISIONS</b>		
<b>DETTES FINANCIÈRES</b>		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 471 200	1 735 197
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	83	15 138
<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	717 136	50 264
<b>COMPTE DE RÉGULARISATION</b>		
Produits constatés d'avance		
<b>Dettes</b>	<b>2 188 418</b>	<b>1 800 599</b>
Écarts de conversion passif		
<b>Total</b>	<b>2 787 953</b>	<b>2 234 584</b>

## II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2022

(En euros)

Rubriques	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
<i>Dont ventes de dons en nature</i>		
Ventes de prestations de services		
<i>Dont parrainages</i>		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 609 778	4 600 000
Versements des fondateurs ou consommation de la dotation consomptible	4 600 000	4 600 000
Ressources liées à la générosité du public	9 778	0
<i>Dons manuels</i>	9 778	0
<i>Mécénats</i>		
<i>Légs donations et assurances-vie</i>		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges		
Utilisation des fonds dédiés		
Autres produits		
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>4 609 778</b>	<b>4 600 000</b>
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		
Variation de stock (marchandises)		
Autres achats et charges externes	1 459 264	1 438 008
Aides financières	2 995 127	3 030 028
Impôts, taxes et versements assimilés		
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés	0	0
Autres charges	1 172	2 021
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>4 455 563</b>	<b>4 470 057</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>154 215</b>	<b>129 943</b>
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	11 334	2 052
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>Différences positives de change</b>		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>11 334</b>	<b>2 052</b>
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>11 334</b>	<b>2 052</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>165 550</b>	<b>131 995</b>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges		
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES</b>		
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

Rubriques	Exercice 31/12/2022	Exercice 31/12/2021
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices		
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>4 621 113</b>	<b>4 602 052</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>4 455 563</b>	<b>4 470 057</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>165 550</b>	<b>131 995</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
<b>Total</b>	<b>242 615</b>	<b>132 528</b>
<b>CHARGE DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
<b>Total</b>	<b>242 615</b>	<b>132 528</b>

### III. ANNEXE

.....	1
<b>1. ACTIVITE DE LA FONDATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE .....</b>	<b>1</b>
1.1.    ACTIVITE DE LA FONDATION .....	1
1.2.    FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE .....	1
<b>2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE .....</b>	<b>3</b>
<b>3. REGLES ET METHODES COMPTABLES .....</b>	<b>4</b>
3.1.    PRINCIPES GENERAUX .....	4
3.2.    CHANGEMENT DE METHODE COMPTABLE ET DE PRESENTATION .....	4
3.3.    METHODES DE COMPTABILISATION.....	4
3.4.    CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION .....	5
3.5.    CONTRAT DE PRESTATIONS DE SERVICE .....	5
3.6.    CONTRIBUTION VOLONTAIRE EN NATURE .....	5
<b>4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF .....</b>	<b>6</b>
4.1.    IMMOBILISATIONS INCORPORELLES .....	6
4.2.    AMORTISSEMENTS .....	6
4.3.    ETATS DES ECHEANCES DES CREANCES .....	6
<b>5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....</b>	<b>7</b>
5.1.    FONDS PROPRES .....	7
5.2.    ÉTATS DES ECHEANCES DES DETTES .....	8
<b>6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT .....</b>	<b>9</b>
6.1.    PRODUITS .....	9
6.2.    CHARGES .....	9
<b>7. INFORMATIONS DIVERSES.....</b>	<b>10</b>
7.1.    ENGAGEMENTS HORS BILAN .....	10
7.2.    AUTRES INFORMATIONS .....	10

# 1. ACTIVITE DE LA FONDATION ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

## 1.1. Activité de la fondation

- Depuis 29 ans, la Fondation d'entreprise du groupe Macif a pour objet :
  - o de soutenir une solidarité active et concrète entre les femmes et les hommes en France et en Europe.
  - o De confirmer depuis 2009 son engagement sur le terrain de l'innovation sociale en France auprès de structures qui apportent des réponses innovantes à des besoins sociaux peu ou mal satisfaits.
- Depuis 2019, la Fondation conduit son 6<sup>ème</sup> quinquennat
  - o Pour ce quinquennat, la Fondation poursuit ce positionnement reconnu et efficace, à savoir l'innovation sociale comme fil conducteur en accompagnant les stratégies d'essaimage de ses partenaires dans une démarche cohérente au regard des enjeux de son fondateur.
  - o Pour avoir encore plus d'impact et de visibilité, elle choisit de dédier 50% de ses moyens à une orientation emblématique choisie par son Conseil d'Administration, plusieurs orientations emblématiques venant successivement ponctuer le quinquennat.

## 1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

### 1.1.1 Orientation emblématique

---

- Quatrième année du quinquennat et lancement de la 2<sup>ème</sup> orientation emblématique « Habiter autrement, habiter durablement, pour mieux vivre ensemble » conduite par la Fondation Macif en collaboration avec des acteurs majeurs de l'habitat :
- **Axe 1 – Accès au logement** : lancement d'une dynamique collective autour de l'accès au logement des jeunes menée en partenariat avec l'AVISE et avec la participation d'acteurs dont c'est l'objet (FAGE, UNHAJ, UNCLLAJ, AFEV, Caracol, Cohabilis).
- **Axe 2 – Qualité de vie dans le logement** : adhésion pour 3 ans à l'Observatoire National de la Précarité Energétique (présidé par l'ADEME) et participation au groupe de travail sur l'accompagnement des petites copropriétés pauvres dégradées.
- **Axe 3 – Vivre ensemble dans l'habitat** : appel à projets réalisé (Quartier d'Avenir) en partenariat avec l'USH (premier regroupement de bailleurs sociaux en France) et France Tiers Lieux : accompagnement et capitalisation de 9 projets pour mettre en place des solutions de vivre ensemble autour de l'économie circulaire, de l'agriculture urbaine ou du bien-être et santé.
- **Mobilisation du siège et des délégations régionales pour soutenir à minima 50% de projets sur l'habitat.**

- Poursuite de la dynamique partenariale sur les « Mobilités et l'accès aux services essentiels » démarrée en 2019 :
  - **Accompagnement de 11 projets de mobilité inclusive dans les territoires avec le CEREMA** : réalisation d'un guide pratique de mise en place de projets de mobilité solidaire et préparation d'un séminaire de capitalisation.
  - **Finalisation et diffusion du référentiel de mesure d'impact social de la mobilité inclusive avec le laboratoire de l'évaluation de l'impact de l'ESSEC.**
  - **Participation à des instances de la mobilité inclusive** : Laboratoire de la Mobilité Inclusive, relations avec France Mobilités, échanges avec les autres Fondations positionnées sur ce secteur.

### 1.1.2 autres

---

- **Animation de communautés et accompagnement collectif des porteurs :**
  - Poursuite du travail sur l'essaimage des projets : Continuité du Programme P'ins avec l'Avise, tenue de la troisième réunion de la communauté d'Alumnis et évaluation d'impact du Programme P'ins avec le cabinet Kimso.
  - Animation avec FAIR (ex Finansol) de la communauté des acteurs de l'actionnariat solidaire.
  - Animation avec le Centre Français des Fonds et Fondations d'une communauté des Fondations Redistributrices sur Stratégie et Impact.
  - Soutien d'un baromètre sur les entreprises, les salariés et la sobriété porté par le Pacte Civique, organisation d'un colloque sur « Economie Sociale et Solidaire et sobriété ».
- **Ponts entre la Fondation et la Macif au service de l'intérêt général :**
  - Liens avec le métier pour répondre aux besoins de nos partenaires : travail en lien avec la direction Innovation sur les nouveaux besoins sociétaux, lien avec Macif Impact Économie Sociale et Solidaire (MIESS) sur le changement d'échelle des projets.
  - Soutien de Banque des Territoires pour faire bénéficier la Fondation d'une partie des bénéfices d'un fonds monté entre la Banque et Zencap, premier versement le 06 avril 2022.
  - Présentation commune auprès du CA AEMA des Fondations Macif et AESIO, volonté de travailler en complémentarité.
- **Accompagnement de la communauté Fondation :**
  - Organisation d'une Fresque du Climat et d'une Fresque de la Monnaie pour les élus et salariés de la Fondation.
  - Recrutement d'un nouveau Chargé de domaine régional Fondation en collaboration entre le national et les régions (IDF).
  - Engagement d'un deuxième tour de rencontres des Commissions régionales Fondation – Présidente et Secrétaire Générale.

- **Communication**

- Organisation d'une conférence bilan de l'orientation emblématique Mobilité et de lancement de l'orientation emblématique Habitat avec la participation de Carlos Moreno (théoricien de la ville du quart d'heure).
- Expérimentation d'une nouvelle opération de communication interne à destination des salariés Macif et des élus Macif : La Belle Rencontre (un porteur de projet arrivé premier « Les Petites L'Ouche »).
- Rapport annuel de la Fondation sous forme de magazine (Inspire) : publication d'un 3ème numéro axé sur l'habitat.

- **Organisation**

- Proposition d'un nouveau modèle de demande de soutien le rendant plus accessible aux porteurs de projet.
- Report des travaux sur la mise en place d'un outil de gestion des demandes en raison d'une surcharge de travail des services informatiques Macif et donc de l'impossibilité pour eux de suivre le projet.

## **2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE**

Néant.

### **3. REGLES ET METHODES COMPTABLES**

#### **3.1. Principes généraux**

Les principes généraux de prudence, de régularité, de sincérité et d'image fidèle ont été respectés.  
 Les comptes ont été arrêtés en respectant les principes d'indépendance des exercices comptables.  
 Application du règlement 2018-06 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations.  
 Application des conventions générales nettes des adaptations professionnelles avec référence à l'avis correspondant du Conseil National de la comptabilité (PCG art.531-1 § 1).

#### **3.2. Changement de méthode comptable et de présentation**

Néant.

#### **3.3. Méthodes de comptabilisation**

##### **ENGAGEMENT RECUS DES DONATEURS**

Conformément à l'article 15 des statuts de la 6ème prorogation de la Fondation d'entreprise du groupe Macif, le dernier versement en provenance de la Macif est intervenu le 05 janvier 2022 pour un montant de 4 600 000 euros.

La Fondation a bénéficié en 2022 de la somme de 9 778,12 € allouée dans le cadre de l'investissement de la Caisse des dépôts et Consignation dans le Fonds « Rebond Tricolore » géré par la société Zencap Asset Management. Cette somme est réservée à la réalisation d'actions à impact social et territorial relevant des domaines aux thématiques de mobilité, d'habitat et de santé. Cette somme a été attribuée en totalité en 2022 pour l'association HALAGE.

##### **DEPENSES AFFERENTES A SON ACTIVITE PRINCIPALE**

Les programmes d'action, présentés aux réunions de bureau ou du CA de la Fondation, sont analysés pour apprécier s'ils entrent dans les moyens d'action précisés dans l'article 2 des statuts.

En cas d'acceptation du bureau ou du CA de la fondation, ils sont comptabilisés dans le compte "657000 - Subventions versées" selon leur date de paiement ou, en cas de non-paiement à l'inventaire comptable de fin d'année, ils sont rattachés à l'exercice comptable de la date réelle de la réunion du bureau ou du CA de la Fondation.

##### **DEPENSES AFFERENTES AUX DONS DES SALARIES**

Depuis la loi n° 2003-709 du 1<sup>er</sup> août 2003, parue dans le JO du 02/08/2003, concernant le mécénat, les associations et les fondations, les salariés du groupe Macif peuvent faire des dons à la Fondation d'entreprise du groupe Macif.

##### **DEPENSES AFFERENTES AU COMMISSARIAT AUX COMPTES**

En application du décret n°2008-1487 du 30 décembre 2008, le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat se décompose de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal : 10 540,80 euros TTC
- Honoraires facturés au titre des Services Autres que la Certification des Comptes: 0 euro

### **3.4. Changement de méthode d'évaluation**

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

### **3.5. Contrat de prestations de service**

Suite à la 6<sup>ème</sup> prorogation, un contrat de prestations de service a été signé entre la Fondation d'entreprise du groupe MACIF et son fondateur la Macif.

Conformément à l'article 7, en contrepartie des prestations fournies par la Macif, la Fondation d'entreprise du groupe Macif versera un montant calculé sur la base des coûts réels exposés par la Macif.

### **3.6. Contribution volontaire en nature**

Conformément au Conseil d'Administration du 27 juin 2018 le montant des frais de fonctionnement a été plafonné à 1 200 000,00€. Ces frais de fonctionnement s'élevaient à 1 442 614,55 € en 2022, comptabilisés dans la section analytique FONDATION dans la comptabilité de la Macif et en fin d'année une facture a été établie à la Fondation Macif pour un montant de 1 200 000,00€. De ce fait, la Macif a comptabilisé en charge dans la section analytique FONDATION le différentiel soit la somme de 242 614,55 €.

## 4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

### 4.1. Immobilisations incorporelles

Tableau des mouvements de l'exercice :

(en euros)	Valeur brute d'exercice à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminution	Valeur brute à la clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles	25 367			25 367
Total	<b>25 367</b>			<b>25 367</b>

### 4.2. Amortissements

Tableau des mouvements de l'exercice

(en euros)	Amortissements cumulés au début de l'exercice	Augmentations dotations de l'exercice	Diminution amortissements de l'exercice	Amortissements Provisions fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	25 367			25 367
Total	<b>25 367</b>			<b>25 367</b>

En 2011, la Fondation d'entreprise du groupe Macif a acquis la propriété intellectuelle de « L'accorderie ». Ce dispositif a pour objectif de favoriser, d'accompagner et de démultiplier les échanges de services et le nombre « d'accordeurs » dans de nouvelles communautés locales afin que les « accorderies » se dotent de services communs. Le 1er octobre 2011, il a été enregistré en immobilisations incorporelles le coût du développement informatique d'un montant de 25 367 euros TTC facturé par des prestataires extérieurs. Ce coût est constitué notamment d'outils, processus, procédures et système informatisé de gestion des offres de services. La règle d'amortissement retenue est le mode linéaire sur trois ans. Le logiciel est totalement amorti.

### 4.3. Etats des échéances des créances

(En euros)

	31/12/2022			31/12/2021 Montant brut
	Montant brut	A plus d'un an	A plus de 5 ans	
<b>Actif immobilisé :</b>				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
<b>Actif circulant :</b>	<b>1 268</b>	<b>1 268</b>	-	<b>32 340</b>
Créances diverses MACIF				
Avances et acomptes versés	-			7 900
Charges constatées d'avance	1 268	1 268	-	24 440
Produits à recevoir				
<b>Total</b>	<b>1 268</b>	<b>1 268</b>	-	<b>32 340</b>

## 5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

### 5.1. Fonds propres

#### Affectation du résultat année antérieure

Les comptes de l'exercice 2021 ont fait apparaître un résultat de 131 994,67 €. Selon la décision du Conseil d'Administration du 20 juin 2022 statuant sur les comptes, cet excédent a été affecté intégralement au compte de report à nouveau.

#### Variation des Fonds propres

	A l'ouverture	Affectation du résultat		Augmentation		Diminution ou Consommation		A la clôture
		Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	Montant	Dont générosité du public	
Fonds propres sans droit de reprise								
Fonds propres avec droit de reprise								
Ecart de réévaluation								
Réserves								
Report à nouveau	301 990	131 995						433 985
Excédent ou déficit de l'exercice	131 995	-131 995		165 550				165 550
Dotations consomptibles								
Subventions								
Provisions réglementées								
<b>Total</b>	<b>433 985</b>	<b>-</b>		<b>165 550</b>				<b>599 534</b>

#### Ressources de l'exercice

	31/12/2022	31/12/2021
Capacité d'autofinancement de l'exercice	165 550	131 995
Cession ou réductions d'éléments de l'actif immobilisé		
<i>Cessions d'immobilisations incorporelles</i>		
<i>Cessions d'immobilisations corporelles</i>		
Cession ou réductions d'immobilisations financières		
Augmentations des fonds propres		
Augmentations des autres fonds propres		
Total du passif	<b>165 550</b>	<b>131 995</b>
Variation du fonds de roulement net global (emploi net)	165 550	131 995

## 5.2. États des échéances des dettes

(En euros)

Dettes	Montant brut au 31/12/2022	31/12/2022 Moins d'1 an	A plus de 5 ans	31/12/2021 Montant brut au 31/12/2021
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Fournisseurs et comptes rattachés	1 471 200	1 471 200		1 735 197
Dettes fiscales et sociales	83	83		15 138
Autres dettes	717 136	717 136		50 264
Charges à payer				
Engagements à payer				
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>2 188 418</b>	<b>2 188 418</b>	-	<b>1 800 599</b>

## 6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

### 6.1. Produits

(En euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Versements supplémentaires	4 609 778	4 600 000
Produits sur exercices antérieurs	0	0
Produits exceptionnels	11 334	2 052
<i>Dont intérêts créditeurs</i>	11 334	2 052
<b>Total</b>	<b>4 621 113</b>	<b>4 602 052</b>

### 6.2. Charges

(En euros)

	31/12/2022	31/12/2021
Autres charges de gestion	2 996 298	3 032 049
<i>Subventions versées</i>	2 782 127	2 840 028
<i>Autres subventions versées</i>	213 000	190 000
<i>Droits d'auteur-reproduction</i>		
<i>Charges diverses de gestion</i>		
<i>Refacturation des frais de fonctionnement</i>	1 171	2 021
<i>Services extérieurs</i>	75 779	80 255
<i>Autres services extérieurs</i>	292 819	229 233
<i>Fournitures</i>	3 327	2 851
<i>Charges personnel (refacturation des charges)</i>	1 087 338	1 125 669
<i>Charges exceptionnelles</i>		
<i>Dotations aux amortissements</i>		
<i>Reports en fonds dédiés</i>		
<b>Total Charges</b>	<b>4 455 563</b>	<b>4 470 057</b>

La Fondation n'a pas de salarié.

## 7. INFORMATIONS DIVERSES

### 7.1. Engagements hors bilan

La société Crédit Coopératif se constitue caution solidaire de la Macif pour un montant de 4 600 000 euros afin de garantir à la Fondation d'entreprise du Groupe Macif, le financement de son programme d'action pluriannuel et la régularité des versements de son fondateur.

### 7.2. Autres informations

Néant.



**NIORT**

53 rue des Marais  
CS 18421  
79024 NIORT Cedex  
Tél. : 05 49 32 49 01 - Fax : 05 49 32 49 17  
email : [groupey@groupey.fr](mailto:groupey@groupey.fr)  
[www.groupey.fr](http://www.groupey.fr)





**Fondation**